BIM N° 36 • 2015

VILLE DE POUSSAN

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

www.ville-poussan.fr et blog.ville-poussan.fr

SOMMAIRE

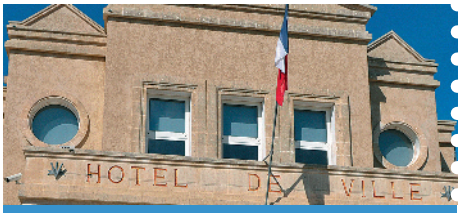

CITOYENNETÉ
Les permanences des élus P. 4
Le répertoire de la mairie P. 5

CITOYENNETÉ
Élections départementales P. 6
Les bureaux de vote par rues P. 8

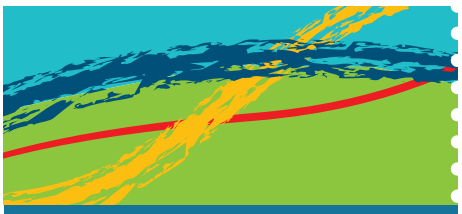

COMMUNICATION
Refonte de l'identité visuelle P. 10

CULTURE
Exposition Anne de Chabaneix P. 11
Exposition Caroline Blondeel P. 11

SPORTS
Soirées des trophées sportifs P. 12

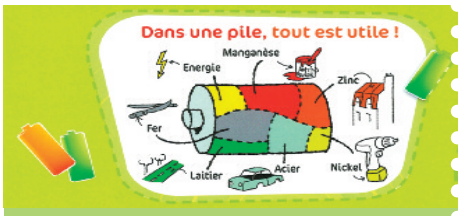

ENVIRONNEMENT
Trier, recycler, économiser P. 16
Le recyclage à Poussan P. 18

TRAVAUX
Info chantiers : les Capoulières P. 20

ENFANCE JEUNESSE
Restructuration des accueils péri-scolaires P. 22

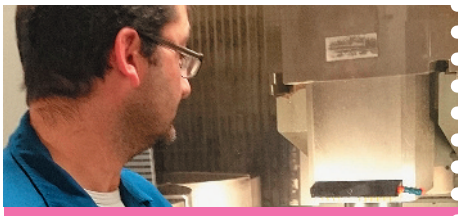

RENCONTRES
Au cœur du progrès P. 24

ACTUALITÉS
Conférence « Santez vous bien » P. 25
Miss Poussan 2015 P. 25

FESTIVITÉS
Le carnaval 2015 P. 26

SÉCURITÉ
Le point sécurité publique P. 28

HISTOIRE
Les petites histoires... à Poussan P. 29

ÉTAT CIVIL
État civil fin 2014, début 2015. P. 30

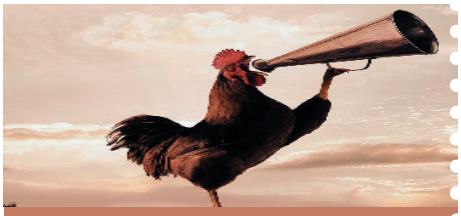

FINANCES
Création d'un observatoire fiscal P. 31
TRIBUNE LIBRE
Expression des groupes municipaux P. 31

Édito

Le prochain budget que nous allons voter est marqué par l'austérité et il est surtout amputé d'une partie de la dotation d'État.

Certes, cette année, Poussan ne sera pas trop pénalisé grâce à l'augmentation de la population, mais devra tout de même se passer d'une somme conséquente. Or quand on sait que les collectivités représentent plus de 50% des investissements, pour nos entreprises notamment, on n'est pas prêt, à mon avis, de résorber le chômage et d'éviter les dépôts de bilan.

Malgré cette conjoncture défavorable, nous continuerons de favoriser, autant que faire se peut, l'investissement productif, en nous interdisant « *les folies* ».

Cette année, il n'y aura pas d'augmentation du taux des impôts locaux même si à Poussan, ils sont très peu élevés. Nous allons travailler à élargir les bases d'imposition qui sont restées basses pour que les sommes prélevées soient plus équitablement réparties.

Sur les chantiers en cours, le parking « *de la poste* » prend forme, les travaux devraient se terminer vers la fin du mois d'avril.
Les travaux d'entretien dans les écoles et les bâtiments communaux suivent une évolution dynamique.
Vous avez pu vous interroger sur le changement de couleur des barrières et des poteaux du mobilier urbain, il s'agit tout simplement de l'application d'une peinture spéciale dont la durée de vie sera de dix ans au lieu de un ou deux actuellement.
A la mairie, la rampe d'accès aux personnes handicapées est terminée et permet maintenant à tous d'entrer dans le hall d'accueil. Suivront bientôt l'aménagement intérieur et la pose d'un ascenseur.

Représentant une enveloppe globale de 110 000 euros et doté d'une subvention de l'Europe, de la région et d'Hérault Énergie de 50 %, l'important chantier de rénovation de l'éclairage public en est à sa 2e tranche. Ces équipements nous permettront d'éliminer à 80 % les lampes énergivores à vapeur de mercure. Les économies d'énergies, par rapport aux anciennes lampes, seront de l'ordre de 75 %. Un investissement raisonnable pour une économie conséquente.
Les chantiers de la résidence Maleska et de la rue Nelson Mandela sont maintenant terminés ; ils seront inaugurés dans le courant du mois d'avril. Vu la fréquentation du city park, cela paraît être une réussite. Nous allons tout de même réglementer l'accès à cet espace avec une interdiction du site de 21h30 à 8 heures du matin pour ne pas gêner les riverains.

Quant à la construction de la micro crèche privée à la Fontette, son ouverture est prévue pour le mois de septembre. Pour ce qui est des logements sociaux des Capoulières, les travaux en cours, supervisés par un cabinet d'architecture poussannais, évoluent favorablement. Ils devraient être livrés en fin d'année ou début 2016.

Nous allons travailler à l'évolution et à l'aboutissement de notre Plan Local d'Urbanisme qui sera suivi de l'enquête publique et après le recours des tiers, suivra l'approbation définitive vers la fin de l'année, soyons optimistes.

Nous avons malheureusement appris dernièrement une mauvaise nouvelle : le décès de M. Pappalardo, Maire de Larciano, ville italienne jumelée avec Poussan. Nous l'avions reçu et apprécié avec ses concitoyens lors de la foire de la Sainte-Catherine en novembre dernier. Poussan a été représenté, lors de ses obsèques, par l'envoi d'une gerbe aux couleurs de la France.

Ainsi va la vie, avec ses bons et mauvais moments, et j'ai une pensée pour les familles poussannaises qui ont également été meurtries, ces dernières semaines, par la perte d'un proche.

Le rôle des élus de proximité que nous sommes est de vous accompagner au quotidien, de protéger autant que faire se peut les plus démunis et d'insuffler de l'espoir en l'avenir par nos actions visant toujours à améliorer la vie de chacun.

Merci de nous faire confiance,
ce n'est qu'ensemble que nous y arriverons.

Votre Maire, Jacques Adgé.

Mon coup de cœur

La réussite du carnaval malgré les caprices de la météo. Ce qui est particulièrement à retenir de cette édition et qu'il faudrait renouveler, c'est la cohabitation amicale de plusieurs générations pendant quelques mois, ce qui prouve que les jeunes, les moins jeunes et les séniors peuvent travailler ensemble et se respecter.
C'est une leçon que nous devrions tous méditer.

Mon coup de gueule

Les tracasseries administratives qui vont de pair avec des lois qui évoluent sans cesse (et pas forcément dans le bon sens) ce qui pénalisent notamment l'approbation de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme), et l'implantation d'un nouveau parc éolien sur Poussan.

Bulletin d'Information Municipal de la ville de Poussan n°36 - 2015

Directeur de la publication
Jacques Adgé, Maire de Poussan

Comité de rédaction
Florence Sanchez, Dany Bourdeaux
Nathalie Chauvet, Michel Bernabeu,
et les élus du groupe majoritaire.

Conception, réalisation, photos
Service communication de la ville de Poussan
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN
Tél. : 04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr
communication@ville-poussan.fr

Impression
JF Impression - Montpellier
Impression avec encres végétales sur papier PEFC
issu de forêts gérées durablements

PERMANENCES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES DÉLÉGUÉS

(sur rendez-vous auprès du secrétariat)

PERMANENCE	ÉLU	HORAIRES	SECRÉTARIAT	TÉLÉPHONE
M. le Maire	Jacques Adgé	Sur rendez-vous	Fabienne Reinaldos	Tél. 04 67 78 99 51
Social, solidarité intergénérationelle	Yolande Puglisi	Mercredi 10h/12h	Jacqueline Robillard	Tél. 04 67 18 35 91
Finances, développement économique	Ghislain Natta	Jeudi 15h/17h	Marie-Pierre Laux	Tél. 04 67 18 35 90
Communication, Culture	Florence Sanchez	Mercredi matin	Philippe Péron	Tél. 04 67 78 99 56
Patrimoine	Florence Sanchez	Mercredi matin	Philippe Péron	Tél. 04 67 78 99 56
Urbanisme, environnement	Serge Cuculière	Mardi 17h/19h	Thérèse-Marie Ménard	Tél. 04 67 78 99 54
Agenda 21	Isabelle Bainée	Mardi 17h/18h	Laure Le Bourhis	Tél. 04 67 18 35 94
Ressources humaines	Dany Bourdeaux	Mardi 10h/12h	Brigitte Kerbiguet	Tél. 04 67 78 99 52
Festivités, animation jeunes	Dany Bourdeaux	Vendredi 11h/12h	Laure Le Bourhis	Tél. 04 67 18 35 94
Sécurité, anciens combattants	Pascal Giugleur	Vendredi 17h/18h	Police municipale	Tél. 04 67 53 23 80
Scolaire, enfance jeunesse	Arlette Raja	Mardi 10h/12h	Perrine Audier	Tél. 04 67 18 13 38
Sports, travaux	Jésus Valtierra	Vendredi 10h/12h	Luc Varalda	sports@ville-poussan.fr

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
Standard : Tél. 04 67 78 20 03 - Fax 04 67 78 44 27
Accueil de la Mairie du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Secrétariat du Maire
Tél. 04 67 78 99 51 - Courriel : mairie@ville-poussan.fr

État civil
Tél. 04 67 78 99 53 - Courriel : etat.civil@ville-poussan.fr

Urbanisme, cadastre
Tél. 04 67 78 99 54 - Courriel : urbanisme@ville-poussan.fr
Ouvert au public lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h ou sur RDV.

Centre Communal d'Action Sociale
Tél. 04 67 18 35 91 - Fax 04 67 18 35 98 - Courriel : ccas@ville-poussan.fr
Accueil public sur RDV du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Service communication, culture et patrimoine
Tél. 04 67 78 99 56 - Courriel : communication@ville-poussan.fr

Services techniques
Tél. 04 67 18 35 92 - Courriel : servicetechnique@ville-poussan.fr

Service encombrants
Formulaire à remplir obligatoirement en Mairie
Tél. 04 67 18 35 92 - En cas d'absence laisser un message sur le répondeur
Courriel : servicetechnique@ville-poussan.fr

Restauration scolaire
Tél. 04 67 18 35 99 - Courriel : manon@ville-poussan.fr
Réservation et paiement des repas pour la cantine des écoles
Mardi et jeudi 8h30/12h - Mercredi 13h30/17h

Service Enfance Jeunesse
Tél. 04 67 18 13 38 - Courriel : sej@ville-poussan.fr
Lundi, mardi, jeudi : 7h30/12h - 13h/18h30
Mercredi : 7h30/12h - 13h/18h
Vendredi : 7h30/12h

Sports
Courriel : sports@ville-poussan.fr

Poste de police
Tél. 04 67 53 23 80 - Portable 06 83 41 48 09 - ASVP 06 45 2764 30
Courriel : policemunicipale@ville-poussan.fr

Point Info
Tél. 04 99 02 01 50 - Courriel : pointinfo@ville-poussan.fr
Du lundi au vendredi, 9h/12h

SOCIAL

Assistante Sociale Tél. 04 67 18 33 50
Mardi, uniquement sur rendez-vous

Assistant social MSA Tél. 04 67 53 32 04
Mercredi après midi, uniquement sur rendez-vous

Mission Locale d'Insertion Tél. 04 67 18 30 00
Mercredi uniquement sur rendez-vous

SCOLARITÉ / ENFANCE

Crèche Parentale Les Petites Pousses
Tél. 04 67 78 69 25

Relais Assistantes Maternelles
Tél. 04 67 18 86 26 - Courriel : ram@ccas-ville-meze.fr
du lundi au jeudi les après-midi

Groupe Scolaire les Baux
École Maternelle les Baux Tél. 04 67 78 21 84
École Élémentaire les Baux Tél. 04 67 78 20 95
ALAÉ les Baux Tél. 04 67 43 78 44 et 04 67 18 13 38
Courriel : clae@ville-poussan.fr

Groupe Scolaire Véronique Hébert
École Maternelle et Élémentaire Véronique Hébert Tél. 04 67 18 60 25
ALAÉ Véronique Hébert Tél. 04 67 18 60 29
Courriel : clae.hebert@ville-poussan.fr

Centre de loisirs ALSH
Tél. 04 67 43 78 44 et 04 67 18 13 38
Courriel : clsh@ville-poussan.fr

Collège Via Domitia
Tél. 04 67 78 20 13 - Site : http://viadomitia.fr

Transports scolaires Hérault Transports Tél. 04 34 888 999

NUMÉROS UTILES

EDF Dépannage Tél. 09 72 67 50 34

Éclairage public Tél. 0 800 002 621 (appel gratuit)
pour le centre ancien Tél. 04 67 78 99 53

Lyonnaise des eaux Tél. 0810 363 363 / 09 77 40 94 43

Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau
Tél. 04 67 78 55 96

Ambassadeur du tri Tél. 0 800 801 083

Déchetterie intercommunale Tél. 04 67 78 55 96

Agence d'Urbanisme CCNBT Tél. 04 67 43 87 73

Conciliateur de justice Tél. 04 67 18 35 91 ou 04 67 78 99 51
3e mercredi du mois 14h/17h sur rendez-vous

Centre des impôts de Séte Tél. 04 67 46 38 00

MJC Tél. 04 67 78 21 26

NUMÉROS D'URGENCE

Samu Tél. 15
Pompiers Tél. 18
Gendarmerie Tél. 17

Élections départementales

Remplaçant les cantonales, les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015 afin de renouveler l'intégralité des conseils départementaux.

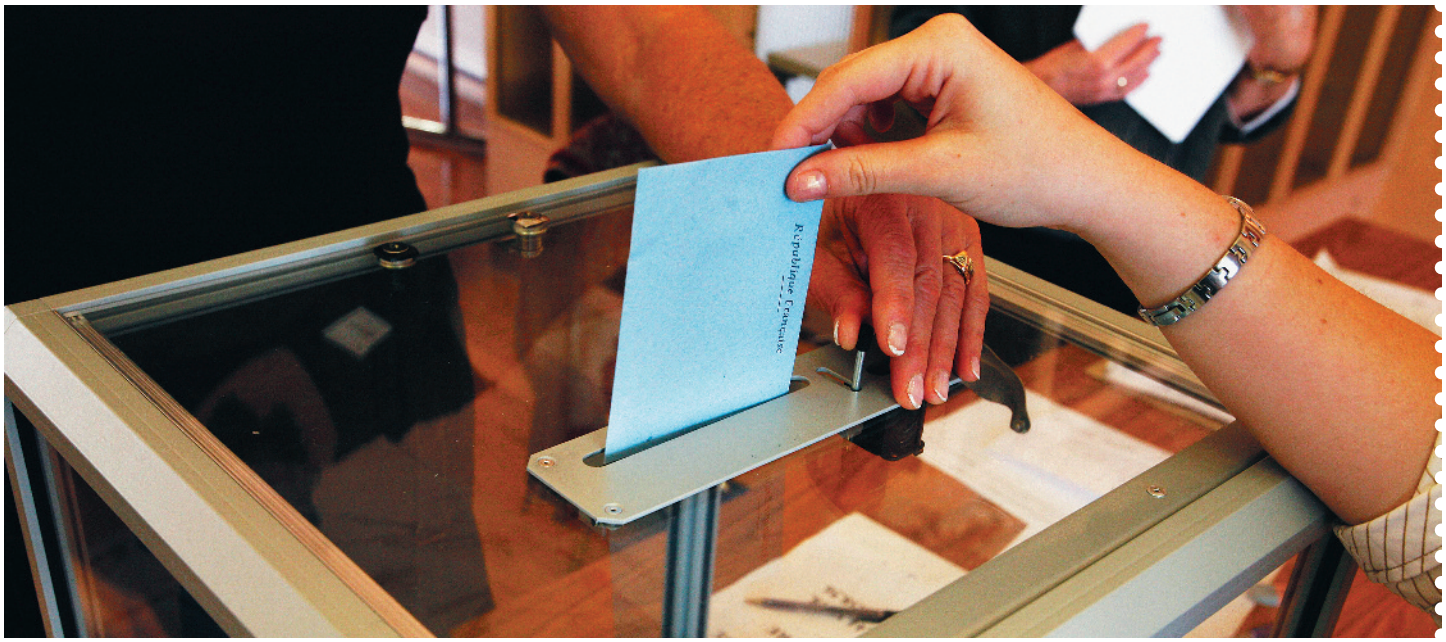

Le mode de scrutin

À compter de ce scrutin, les « élections départementales » et les « conseils départementaux » remplacent les « élections cantonales » et les « conseils généraux », en vertu de la loi du 17 mai 2013. Le mode de scrutin est également modifié, passant à un renouvellement intégral des conseils au scrutin binominal majoritaire pour un mandat de six ans (au lieu d'un renouvellement par moitié au scrutin uninominal tous les trois ans). Il s'agit d'un scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours. La loi n° 2013-407 du 17 mai 2013 pose le principe de l'élection de deux conseillers généraux de sexe opposé par canton et leur solidarité devant le suffrage au sein d'un même binôme.

• Au premier tour
Pour être élu, le binôme doit obtenir :
- Au moins la majorité des suffrages exprimés (plus de 50%).
- Un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits.

• Au second tour
Les deux binômes arrivés en tête peuvent se maintenir.
Les autres pourront se maintenir uniquement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5% des électeurs inscrits.
Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.
À noter : en cas d'égalité, l'élection sera acquise au binôme qui comporte le candidat le plus âgé.

La commission administrative des élections

Son rôle :

• Statuer sur les demandes d'inscription et de radiation reçues à la Mairie.

• Constater des changements d'adresse, à l'intérieur de la même circonscription, du même bureau de vote d'électeurs déjà inscrits.

• Examiner la liste nominative établie par l'INSEE en vue de procéder à l'inscription d'office des personnes de 18 ans.

• S'assurer que les personnes déjà inscrites ont conservé leur droit à continuer de figurer sur la liste électorale du bureau de vote.

• Procéder, le cas échéant, à des radiations d'office.

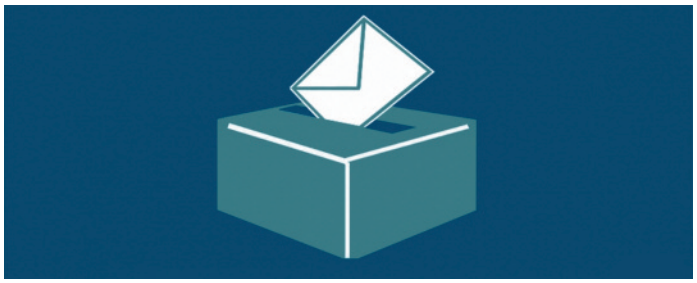

Obligations légales pour voter

Disposer de la nationalité française :
Le droit de vote demeure lié, en France, à la nationalité.

Être majeur : Âge fixé à 18 ans.

Jouir de ses droits civils et politiques :
Depuis la loi du 5 mars 2007 réformant la protection juridique des majeurs, il est possible d'exclure certains majeurs sous tutelle. Par ailleurs, les personnes condamnées par la justice peuvent être privées de leur droit de vote de façon temporaire, pour une durée fixée par le jugement de condamnation.

Être inscrit sur la liste électorale :
Cette liste est tenue à jour dans chaque mairie. Y sont inscrites, à leur demande, les personnes domiciliées dans la commune ou qui y résident depuis six mois, celles qui sont inscrites au rôle des contributions directes (ex : impôts locaux) depuis cinq ans, les fonctionnaires qui sont assujettis à une résidence obligatoire dans la commune.
Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre deux opérations de révision de listes électorales sont, quant à eux, inscrits d'office depuis la loi du 10 novembre 1997.

Présenter une pièce justificative d'identité :
En vertu de l'article R. 60 du Code Electoral, **la présentation d'un justificatif d'identité est obligatoire.**
Sont acceptées comme pièces justificatives d'identité :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte d'identité d'élu local avec photographie
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Informations pratiques

Date des scrutins :
Dimanche 22 mars : 1er tour de scrutin
Dimanche 29 mars : 2e tour de scrutin
Heures d'ouverture des bureaux de vote : 8h / 18h
Prochain scrutin :
Les élections régionales en décembre 2015.

Où voter ?

Etant donnée la croissance démographique de la ville de Poussan, la préfecture de l'Hérault a accordé à la commune la création d'un 4e bureau de vote. Le numéro et l'adresse du bureau de vote sont précisés sur la carte d'électeur.

BUREAU 1

HÔTEL DE VILLE
Salle sous la crèche
1, place de la Mairie

BUREAU 2

JARDIN PUBLIC
Salle Jean Théron
Promenade du 8 mai 1945

BUREAU 3

ÉCOLE VÉRONIQUE HÉBERT
9, chemin des Frères

BUREAU 4

JARDIN PUBLIC
Foyer des campagnes
Promenade du 8 mai 1945

La carte électorale

Avec la création du 4e bureau, cette année, il y a une refonte de la liste électorale avec une nouvelle édition de cartes pour les nouveaux inscrits, et ceux du 4e bureau.
La carte d'électeur vous est envoyée par courrier. Si l'adresse figurant sur la carte électorale n'est plus exacte, vous devez informer le bureau de vote pour pouvoir actualiser la liste électorale.
En cas de non réception ou de perte de votre carte d'électeur, il suffit de se présenter à l'accueil de votre bureau de vote avec une pièce d'identité (voir ci-contre la liste des pièces possibles).

Les procurations

Le vote par procuration simplifié
Le Décret n°2013-1187 du 18 décembre 2013 dispose que les électeurs pourront désormais remplir leur demande de vote par procuration depuis leur ordinateur personnel en utilisant le formulaire administratif disponible en ligne à l'adresse :

http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration
Ils devront ensuite se présenter en personne à la gendarmerie de Mèze afin de valider leur demande.
Les électeurs ne disposant pas d'un ordinateur connecté à internet et d'une imprimante pourront toujours retirer le formulaire Cerfa à la gendarmerie de Mèze.

Les bureaux de vote par rues

BUREAU 1

Lotissement BELBEZE
Lotissement COMBE DU CAYLA
Impasse de BELBEZE
Rue de BELBEZE
Chemin de FONGINESCAU
Rue de l' APPEL DU 18 JUIN 40
Impasse de l'AVENUE DE SETE
Route de la CARRIERE
Chemin de la COOPERATIVE
Chemin de la DEVEZE
Rue de la FARIGOULE
Rue de la FRATERNITE
Place de la MAIRIE
Rue de la POSTE
Rue de la SALLE coté impair
Rue de la TRAMONTANE
Chemin de LOUPIAN
Chemin de ROUMEGES
Impasse des 4 VENTS
Chemin des ARBOUSIERS
Impasse des CAPITELLES
Chemin des CIGALES
Rue des COTEAUX
Chemin des FOSSES
Chemin des Moulières
Chemin des ROQUES
Passage des ROSIERS
Rue du COLLEGE
Chemin du COUS
Rue du FERRAGIL
Chemin du GIRADOU
Lotissement du GIRADOU
Rue du MISTRAL
Rue du PONT D'ARCOLE coté impair
Impasse du RAMONETAGE
Boulevard du RIVERAIN
Rue EMILE LOUBET
Rue EMILE ZOLA
Place EOLE
Lotissement FABRE
Avenue GENERAL DE GAULLE
Avenue GEORGES BRASSENS
LA BARAQUE
Lotissement la DISTILLERIE
LA MOUILLERE
LE CLOS DE NAUDAN
Les ONGLOUS
Lieu-dit LE GIRADOU
Lieu-dit LES ROQUES
Lieu-dit VALLAURY
Rue MARCEL ICARD
MAS D'ANTOINE
MAS D'ARENE
Rue PAUL VALERY
Lotissement POUJOL
Route RD 613
Rue SERGENT BONNET
Chemin VALAURY
ZA LA POUSSANAISE LES CLACHS
ZA LES CLACHS

BUREAU 2

Rue BUISSON BERTRAND
Passage CENTRAL
Rue COLBERT
Rue DANTON
Chemin de BOUZIGUES
Rue de l'EGALITE
Place de l'EGLISE
Rue de l'EGLISE
Impasse de l'HOTEL DE VILLE
Place de l'HOTEL DE VILLE
Rue de l'HOTEL DE VILLE
Rue de la BRECHE
Impasse de la CLASTRE
Impasse de la REPUBLIQUE
Place de la REPUBLIQUE
Rue de la REPUBLIQUE
Rue de la REVOLUTION
Rue de la TERRASSE
Impasse de la VALFERE
Rue de la VALFERE
Avenue de SETE
Chemin des CRESSES
Rue des HORTS jusqu'au N° 51
Avenue des LAURIERS
Impasse des LAURIERS
Rue des LAVANDES
Rue des ROMARINS
Rue des TAMARIS
Place des TREILLES
Rue du 4 SEPTEMBRE
Rue du CHAMP DES ROSES
Impasse du CHATEAU
Rue du CHEMIN NEUF
Place du MARCHE
Chemin du MOULIN A VENT
Chemin du PARC D'ISSANKA
Rue du PARC D'ISSANKA
Boulevard du RIVERAIN
Rue EUGENE LISBONNE
FRESCALY
Rue GAMBETTA
Impasse GRAND'RUE
GRAND'RUE
Rue JEAN FABRE
Rue JULES FERRY
Rue LAZARE CARNOT
Lotissement le CHEMIN NEUF
Lotissement les OLIVIERS
LES ORS
Lieu-dit PISSE GAYES
Lieu-dit ISSANKA
Lieu-dit L'HERMITAGE
Lieu-dit LA LAUZINIERE
Lieu-dit LA PLAINE
Lotissement LOU CASTEL
Rue MARCEL PALAT
Rue MOLIERE
Rue OLIVIER DE MONTLUCON
Parc D' ISSANKA
Promenade du 8 MAI 45
Boulevard PROSPER GERVAIS
Boulevard RENE TULET
Rue SADI CARNOT
Place VICTOR HUGO
Villas A.S.F

BUREAU 3

Avenue BOIS DE BOULOGNE
Collines de LA MOURE
Avenue de BEDARIEUX
Chemin de CABROLOUS
Place de CABROLOUS
Chemin de CLERMONT
Rue de l'AMITIE
Chemin de l'ESTAQUE
Rue de l'ESTAQUE
Place de la BASTILLE
Route de la FONTETTE
Rue de la LAUZE
Rue de la PAIX
Rue de la PETITE CAVE
Rue de la SALLE coté pair
Route de MONTBAZIN
Chemin de VILLEREYRAC
Route de VILLEVEYRAC
Rue des BAUX
Rue des CHAMPS
Rue des CYPRES
Chemin des FRERES
Rue des MARRONNIERS
Rue des OLIVIERS
Chemin des OULETTES
Rue des PIERRES PLATES
Chemin des PINELS
Rue des PINS
Rue des PLATANES
Chemin des ROMAINS
Place du 11 NOVEMBRE
Rue du CHATEAU D'EAU
Rue du FELIBRE
Avenue du MALUZAN
Rue du PAVILLON
Rue du PONT D'ARCOLE coté pair
Rue du STADE
Chemin du TERRAÏT
Rue du VIEUX PONT
GLAUGA
Rue JEAN FABRE
Lotissement l'ESTAQUE
Lotissement le CLOS DE LANCIRE
Lotissement le FELIBRE
Lotissement les PAMPRES
Lieu-dit CABROLOUS
Cité MALESKA
MAS BLANC
MAS DES DUNES
Rue PASTEUR
Rue PIERRE SEGUY
Chemin Rural de LEUZE
Place ST-JEAN
VIEILLE SEQUE

BUREAU 4

Impasse AVENUE D'ISSANKA
Avenue d'ISSANKA
Route de GIGEAN
Impasse de l'INDUSTRIE
Avenue de la GARE
Cité de la GARE
Chemin de la GARENNE
Chemin de la GARENNE PROLONGE
Chemin de la MOULINE
Chemin de MARQUEVAL
Chemin de REA
Chemin de SAINTE CATHERINE
Rue des AMANDIERS
Rue des HORTS à partir du N° 52
Rue des METIERS
Rue des REMPARTS
Rue des TROUYAUX
Chemin du CAMI FERRAT
Chemin du CIMETIERE
Chemin du CROS
Chemin du GAREL
Rue du LANGUEDOC
Rue du MARATHON
Rue du PEYROU
Rue du PEYROU-HAUT
Rue FRANCOIS POUJOL
Impasse JEAN DECOUX
Rue JEAN DECOUX
Lotissement la PEYRIERE
Lieu-dit le GAREL
Lotissement PRADES
Rue RHIN ET DANUBE
Lotissement SERVAT
ZI les TROUYAUX

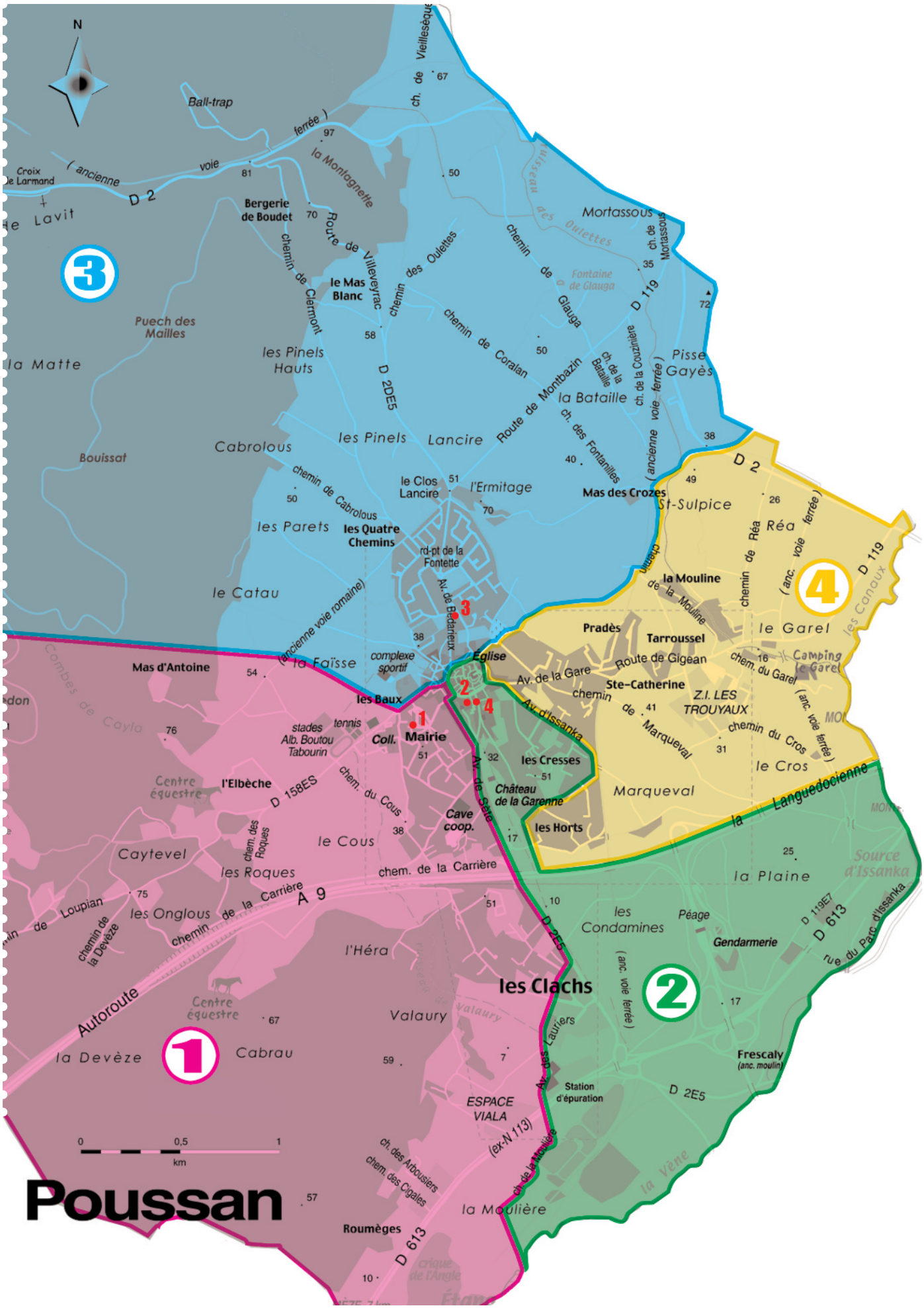
N
Poussan
0
0,5
1
km
1
2
3
4
Ball-trap
Croix de Larmand
(ancienne voie ferrée)
D 2
Bergerie de Boudet
Route de Villeveyrac
chemin de Clermont
le Mas Blanc
chemin des Oulettes
chemin de Coralan
Route de Montbazin
chemin de Glauga
Mortassous
ch. de Mortassous
D 119
Fontaine de Glauga
Puech des Mailles
la Matte
les Pinels Hauts
D 2DE5
la Bataille
ch. de la Bataille
ch. de la Couzinière
Pisse Gayès
Bouissat
Cabrolous
les Pinels
Lancire
ch. des Fontanilles
le Clos Lancire
l'Ermitage
Mas des Crozes
chemin de Cabrolous
les Parets
les Quatre Chemins
rd-pt de la Fontette
le Catau
(ancienne voie romaine)
Av. de Bédarieux
la Faïsse
complexe sportif
Église
Mas d'Antoine
les Baux
Coll.
Mairie
stades tennis Alb. Boutou Tabourin
Av. de la Gare
Av. d'Issanka
Ste-Catherine
Route de Gigean
Pradès
Tarroussel
la Mouline
chemin de la Mouline
chemin de Réa
Réa
St-Sulpice
D 2
(anc. voie ferrée)
le Garel
Camping le Garel
chem. du Garel
Z.I. LES TROUYAUX
chemin du Cros
le Cros
les Canaux
Combes de Cayla
Centre équestre
l'Elbèche
D 158ES
chem. du Cous
le Cous
Av. de Sète
les Cresses
Château de la Garenne
Cave coop.
les Horts
Marqueval
la Languedocienne
Caytevel
chem. des Roques
les Roques
chem. de la Carrière
la Plaine
Source d'Issanka
Loupian
les Onglous
chemin de la Carrière
A 9
chemin de la Devèze
l'Héra
les Condamines
Péage
Gendarmerie
D 119E7
D 613
rue du Parc d'Issanka
Autoroute
Centre équestre
Valaury
les Clachs
Av. des Lauriers
(anc. voie ferrée)
la Devèze
Cabrau
Frescaly (anc. moulin)
Station d'épuration
D 2E5
ESPACE VIALA
(ex-N 113)
ch. de la Moulière
ch. des Arbousiers
chem. des Cigales
la Moulière
la Vène
Roumèges
D 613

Refonte de l'identité visuelle

Après le bulletin municipal, le service communication a élaboré une nouvelle identité visuelle pour la ville : un changement motivé par la volonté de la nouvelle équipe.

VILLE DE
POUSSAN

La symbolique des couleurs
Vert, bleu pour notre territoire, orange et rouge pour le dynamisme, la chaleur, le côté humain.
La symbolique des formes : le carré qui représente la solidité, la stabilité, la neutralité.

La symbolique du graphisme
Les lignes courbes qui représentent le mouvement, la dynamique. Ces courbes traversent le carré de part et d'autre symbolisant ainsi l'évolution de Poussan et son histoire qui continue...

La typographie
Unique pour plus de lisibilité. L'utilisation des capitales pour la dimension officielle et l'épaisseur du caractère de « Poussan » pour un positionnement fort.

Cette nouvelle identité graphique sera déclinée sur tous les supports de communication de la ville. Par ailleurs, une refonte du site internet et du blog est aussi prévue.

Florence Sanchez, adjointe au maire chargée de la culture, du patrimoine et de la communication l'assure :
« *Changer l'identité visuelle de notre ville n'est pas un caprice de la municipalité. Si notre équipe souhaite aujourd'hui offrir une nouvelle identité graphique à la collectivité, c'est que l'actuelle, datant de plus de 10 ans ne correspond plus à l'image dynamique de la ville et à son évolution.* »

Poussan est une ville en pleine essor, au tissu associatif important, qui trouve ses racines dans son histoire, ses traditions et son territoire. Poussan n'est plus un village mais une ville aux valeurs fortes où il fait bon vivre.

Pour concevoir le nouveau logo, le service communication de la Ville a été sollicité. Une façon de privilégier les compétences en interne... tout en ménageant les finances municipales, dans un contexte budgétaire serré.

Différentes propositions ont été faites et après validation en groupe majoritaire, présentation aux élus de la commission communication et au conseil municipal du 13 mars, l'équipe de Jacques Adgé est fière de vous présenter l'identité visuelle qu'elle a choisie.

Un kit de communication comprenant la nouvelle charte graphique sera transmis aux services municipaux, aux associations et aux partenaires de la commune.

VILLE DE
POUSSAN

Exposition

Anne de Chabaneix

Du 15 au 31 mai 2015
Du mardi au dimanche de 17h à 20h
Vernissage vendredi 15 mai à 18h30

Après 30 ans dans la mode notamment chez Kenzo , et un détour par New York où elle étudie les arts plastiques, Anne de Chabaneix pose son chevalet à Sète en 2002 et continue à peindre dans son atelier du Barrou.

Elle propose à Poussan un travail remarquable sur les migrants. Dans cette série de toiles, conçues comme des fresques, elle rend hommage à ces héros invisibles du monde moderne : quittant leur pays natal, ils marchent, voguent, ou errent de déserts en forêts et de mers en montagnes. Il vont chercher leur survie dans un ailleurs, un rêve incertain, celui d'un monde meilleur que beaucoup n'atteindront pas et où tous ne seront pas les bienvenus.

Pour représenter leurs périples et leurs errances, sur du papier de grand format, elle choisit comme médium le goudron dont la minéralité évoque le bitume des routes parcourues, autant que le pétrole, cet or noir convoité qui fait la richesse et la pauvreté, la guerre ou la paix et pousse ces êtres ordinaires à leur extraordinaire exil.

Exposition

Caroline Blondeel

Du 5 au 21 juin 2015
Du mardi au dimanche de 17h à 20h
Vernissage vendredi 5 juin à 18h30

Après quatre années passées à l'Académie royale des beaux-arts de Belgique et un fort intérêt pour l'Art en général, elle devient dessinatrice de décors pour les films d'animation. Aujourd'hui dans la médiation artistique, elle anime des ateliers et des cours au sein du Musée Fabre de Montpellier et développe en parallèle plusieurs projets artistiques autour de la gravure.

Les œuvres sont fixes, contraintes par leur support, et pourtant un mouvement se construit patiemment au fur-et-à-mesure du déplacement de l'observateur. Le travail de l'artiste, Caroline Blondeel, nous propose de créer notre propre lien avec l'œuvre.
L'exposition nous invite à découvrir un itinéraire autour d'installations sur supports en tous genres : papier de soie, livre réinvesti, papier cousu. De cette base, des personnages naissent d'encre de Chine, de peinture et d'impression. Comme par magie, les individus s'animent au travers du regard et de l'itinéraire de l'observateur. Percevoir une histoire, une action de ces personnages selon notre circulation dans l'espace. Se libérant de leurs propres contraintes, ils nous livrent alors métamorphoses et émancipation.
Le contexte de l'exposition, au Foyer des Campagnes de Poussan a donné envie à Caroline Blondeel de créer une installation sur la danse poussanaise du " Branle de la Chemise", désir d'ancrer ses œuvres in situ. Le temps d'une exposition, Caroline Blondeel nous invite à découvrir ses personnages dans l'espace, conviant chacun d'entre nous à entrer en contact avec eux, à créer un lien mental mais également spatial à l'œuvre.

11e soirée des trophées sportifs

Le 9 janvier 2015 une cérémonie organisée par la Mairie, sous l'égide de la commission des sports mettait en avant les sportifs poussannais qui se sont distingués au cours de l'année 2014. Ce fut aussi l'occasion de remercier et d'encourager l'ensemble du milieu associatif, particulièrement ses bénévoles.

PÉTANQUE (LA BOULE POUSSANAISE)
GUIBAL Laurent
FERNANDEZ Adolphe
HOFFMAN Salam
Champions de secteur de Sète (109 triplettes).

TAMBOURIN (U.S. POUSSAN)
Équipe H2 Cadets
1ère de son groupe, accède au plus haut niveau départemental.
Équipe Poussin
Vice-championne de France, ½ finaliste Coupe de l'Hérault.
Équipe Féminine Seniors
Vice-Championne de France en extérieur.
Championne de France en salle pour la 14e fois consécutive.
Qualifiée pour les deux Coupes d'Europe.

GYMNASTIQUE (BALARUC GYM GRS)
LEREST Maélys
CAZENOVE Léa
2e du Championnat Régional, catégorie «Division Régionale».

SAMBO (J.A. POUSSAN)
JABRANE Zohra
Championne de France Poussin, vainqueur du Critérium National à Toulouse.
MARTIN Léa
Championne de France Benjamine, vainqueur du Critérium National à Toulouse.
PETIT Gabriel
Champion de France Poussin « C », vainqueur du Critérium National à Toulouse.
BEC Titouan
3e du Critérium National à Toulouse – catégorie Poussin «C».
DOAT Maxime
3e du Critérium National à Toulouse – catégorie Benjamin.
CORDONIER Auriane
1ère de la Coupe Régionale – catégorie Honneur.
BOUFFARD-VERCELLI Diane
2e de la Coupe Régionale – catégorie Honneur.
PUCHOL Sonia
2e de la Coupe Régionale – catégorie Honneur.
Championne de France Master 2013/2014.
OLIVIER Cyril
1er de la Coupe Régionale de Sambo Sportif – cat. Honneur.
ALBERTOS Cédric
3e Coupe Régionale de Sambo Sportif.
BARBE Fabrice
2e de la Coupe Régionale de Sambo Sportif – cat. Honneur.
3e Championnat de France Master 2013/2014.
Qualifié pour le Championnat du Monde en Grèce.
SERRANO Didier
5e du Championnat du Monde en Grèce – catégorie -90 kgs.

GYMNASTIQUE (FRONTIGNAN A.C. GYM)
BOURDON Axel
CAZENOVE Sacha
3e au Championnat Départemental par équipes.
3e au Championnat Régional par équipes.

JUDO (J.A. POUSSAN)
VILLATEAU Joris
Champion de l'Hérault.
ROTA Boris
Vainqueur du Grand Prix de Lozère.

VOLLEY BALL (U.S. POUSSAN)
Équipe loisir compétition
Championne de l'Hérault en « 4 fois 4 » - 1ère Division.
Équipe compétition
6e en Championnat Régional.

TENNIS (C.A. POUSSAN)
ESPERANCE Yaël
Classé 15/1.
MORIN Jules
Classé 15/2.
ESPERANCE Laurick
Classé 15/2.

BILLARD (BILLARD CLUB POUSSANAIS)
PALAU Thierry
Champion du Languedoc-Roussillon – libre catégorie 3.

ESCRIME
COSSARD Manon
3e au championnat départemental, catégorie benjamin 2, fleuret.
3e au Championnat de ligue, catégorie benjamin 2, fleuret.

SPORT EQUESTRE (CENTRE EQUESTRE LES ONGLOUS)
LAORA Deus
Championne de France Indoor à Paris – épreuve Shetland.

TIR A L'ARC (ARCHERS DU SOLEIL FRONTIGNANAIS)
ARLOT Paul
Champion Départemental de l'Hérault – cat. Poussin confirmé.

HAND BALL (POUSSAN THAU HAND BALL)
TABARRACCI Thomas
SANCHEZ Thibaut
Sélectionnés pour représenter le Comité de l'Hérault (20 sur 270).
1er niveau de renouvellement de l'élite de la FFHB.
CHAUX Manon
SIEFERT Nina
SILVA Ana
SANCHEZ Anna
Sélectionnées pour représenter le Comité de l'Hérault (26 sur 70).
1er niveau de renouvellement de l'élite de la FFHB.

FOOTBALL (CA POUSSAN FOOT BALL)
Équipe première senior
Accession à la Division d'Honneur Excellence Élite Régionale.

ATHLETISME
SANFILIPPO Tom
Champion Départemental Indoor 1000 mètres et triple saut.
2e Championnat Départemental de Cross.

COURSE A PIED (ENTENTE BALARUC POUSSAN)
LEDUC Arnaud
3e Semi-marathon de Teyran - Vainqueur catégorie Vétéran 1.
3e Trail Saint-Bauzille de la Sylve - Vainqueur catégorie Vétéran 1.
KULA Olimpia
2e féminine Foulée des Droits de l'Homme – Montbazin.
2e féminine Trail Saint-Bauzille de la Sylve.

TIR ARMES ANCIENNES (TIR OLYMPIQUE SPORTIF THAU ET GARRIGUES)
GOUNELLE Frédéric et Maxime
1er en équipe fusil 100 m Départemental
1er en équipe fusil 50 m Régional
GOUNELLE Maxime
1er en carabine 10 m catégorie benjamin, tour Départemental du championnat de France des clubs.
RAJA Michel
1er en revolver Colt Départemental et Régional
RAJA Cédric
2e en pistolet duel Départemental et 3e Régional
RAJA Gilles
2e en revolver Colt réplique Départemental et 3e Régional

BÉNÉVOLES
VICENS Jean (LA BOULE POUSSANAISE)
DURANGO Anthony (U.S. TAMBOURIN)
MALZIEU Jack (BILLARD CLUB POUSSANAIS)
SINGLA Alain (C.A. POUSSAN)
MICHEL Fabienne (POUSSAN THAU HANDBALL)
LOUBIÈRES Aline (ENTENTE BALARUC POUSSAN - COURSE)

Trier, recycler, économiser

Le tri sélectif, le recyclage et les économies d'énergie, trois volontés d'actions impulsées par la commission Agenda 21 sur Poussan.

NOUVEAU À POUSSAN

Venez déposer :

- Piles, batteries, accus
- Petits appareils électroniques
- Téléphones portables
- Cartouches d'encre
- Ampoules
- CD/DVD

Sur 3 nouveaux lieux de collecte :

- **Point info**
- **Mairie**
- **MJC**

Le recyclage fait désormais partie du quotidien de chacun d'entre nous. Pourtant, nous pouvons nettement mieux faire. Nous trions tous globalement nos déchets mais bien souvent, nous commettons quelques erreurs par manque de formation. Et ces erreurs empêchent le recyclage.

A quoi cela sert-il de recycler ?

Recycler permet de renforcer notre engagement éco-responsable. Par cette action simple, dans la continuité du tri des cartouches d'encre ou du papier, nous répondons non seulement à une obligation légale, mais surtout nous faisons un geste concret en faveur du développement durable.
Par ces actes citoyens, nous contribuons à la préservation des ressources naturelles, à la lutte contre la pollution et au développement de l'économie sociale et solidaire.

Trier peut rapporter gros

En effet, le tri sélectif vise à regrouper les matériaux en vue de leur valorisation ou d'un traitement spécifique. Mais son enjeu est bien plus important que ce que nous imaginons... Si elles ne sont pas triées, les ordures ménagères sont mises en décharge ou incinérées.

De plus, notre production de déchets est en constante augmentation, avec une moyenne de 1 kg de déchets et 10 embal-

lages produits quotidiennement par personne, soit un total de 391 kg d'ordures ménagères dont 86 kg d'emballages ménagers qui sont jetés chaque année en France. Il faudra donc multiplier les incinérateurs et les décharges avec les nuisances sonores et olfactives qu'elles comportent, et le coût considérable qui s'en suivrait si aucunes mesures ne sont pas mises en place.

Il est donc important de trier ses déchets correctement car les communes signent des contrats avec différentes filières (verre, plastique, métal, papier, carton, aluminium) qui se chargent de recycler ces différents matériaux plutôt que de les enfouir ou de les détruire en polluant à outrance.

En conséquence, si les villes développent de plus en plus la sensibilisation du tri à sa population, et perfectionnent ces chaînes de traitement de déchets c'est parce qu'elles y ont tout à gagner.

En assurant un ramassage fréquent et bien fait, la collectivité assure la propreté de la ville et de ses installations pour le bien-être de ses habitants.

Grâce au « point vert », petit logo apposé sur les emballages recyclables, les entreprises reversent 0,60 cts € par emballage à Eco Emballage. Argent reversé par la suite aux communes ou collectivités s'impliquant dans le tri sélectif, en fonction de la qualité et des quantités triées.

C'est là que nous, citoyens, intervenons ! Et les sommes versées ne sont pas dérisoires...

Au total ce sont 350 000 000 € qui sont alloués aux communes chaque année en France. Ce sont autant d'impôts en moins à verser.

Économiser en produisant mieux

Tout le monde le sait et c'est une évidence, l'énergie la moins chère est celle que l'on ne produit pas. C'est pourquoi, la municipalité mise sur l'énergie renouvelable.

Elle a déjà mis en place des panneaux photovoltaïques, producteurs d'électricité sur le toit de la Mairie et projette de continuer dans cette voie sur d'autres bâtiments communaux.

Elle a participé à la création du parc éolien de Montbazin/Poussan où déjà six éoliennes sont en activité depuis 2009. Avec les dix-huit éoliennes du site d'Aumelas et les sept du site de Villeveyrac, cela porte à trente-et-un, le nombre d'éoliennes de ce parc. C'est aujourd'hui l'un des plus importants de la Région Languedoc-Roussillon et il couvre la consommation en électricité de près de 50 000 riverains.

Par ailleurs la Mairie de Poussan souhaite inciter ses habitants au covoiturage . Vous trouverez sur le site de la Mairie des liens utiles pour partager vos trajets. Le covoiturage permet de réduire vos frais d'essence et de participer par cet acte citoyen à limiter la pollution de l'air en réduisant le nombre de véhicules en circulation.

C'est avec toutes ces actions individuelles et collectives que nous construirons un monde meilleur pour nos enfants et nos petits-enfants.

Soyons écoresponsables tous ensemble.

APPRENDRE LES BONS GESTES AUX ENFANTS

La commune de Poussan souhaite apprendre aux enfants les gestes citoyens pour en faire de bons "*Ambassadeurs du tri*". Ainsi, les élus et les animateurs ont souhaité mettre cet apprentissage au programme des nouveaux rythmes scolaires.

Les ambassadeurs du tri du centre Oïkos viendront dans les écoles, sur la période de Pâques aux vacances d'été, pour expliquer à nos enfants, les citoyens de demain, l'enjeu, l'importance et la finalité du recyclage.

Une activité à la fois ludique et responsable. Il y a fort à parier que de retour à la maison, les enfants se feront un plaisir de nous transmettre tout ce qu'ils auront appris.

Espérons qu'avec ces apprentissages citoyens, les dépôts sauvages diminueront dans le futur proche.

Le recyclage à poussan

Pour vous faciliter le tri, la Mairie et la Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau ont mis en place de nombreux points de collecte sur la ville de Poussan.

Centre ville
les Quatre Chemins
l'Ermitage
le Clos Lancire
Pradès
Tarroussel
Ste-Catherine
Z.I. LES TROUYAUX
les Baux
les Cresses
les Horts
les Clachs
MAIRIE
Collège Via Domitia
Complexe sportif
Gr. scol. des Baux
Gr. scol. V. Hébert
Stade la Maleska
Terrain de sport
Skate Park
Médiath.
Église
Château Montlaur
Halle
salle J.T.
M.J.C.
Cimetière
Lotissement Fabre
Lotissement Distillerie
Lotissement La Peyrière
Lotissement Servat
Lotiss. F. Poujol
Lotiss. de la Gare
Lotiss. Pradès
Lotissement Les Oliviers
Clos des Giradelles
Clos Naudan
Château de la Garenne
Cave coopérative
le Clos du Vieux Moulin
ESPACE VIALA
Station d'épuration
Police
La Poste
Église St-Pierre
Boulevard du Riverain
Boulevard René Tulet
Bd Prosper Gervais
Avenue de la Gare
Route de Gigean
Rue du Rempart
Rue Jean Fabre
Rue du Vieux Pont
Rue de la République
Rue de la Salle
Rue du Languedoc
Rue du Bédarieux
Rue du Pont d'Arcole
Rue Pasteur
Rue de la Poste
Av. de Bédarieux
Rue du Peyrou Haut
Rue de Trouyaux
Rue des Métiers
Rue des Platanes
Rue des Pins
Rue des Oliviers
Rue des Cyprès
Rue de l'Estaque
Rue du Félibre
Rue Maleska
Rue de l'Appel du 18 Juin
Rue du Mistral
Rue de Belbèze
Rue Marcel Icard
Rue Marcel Pagnol
Rue Giraud
Rue Sète
Rue Fonginescau
Rue des Horts
Rue des Tamaris
Rue des Cresses
Rue du Moulin
Rue du Mas
Rue du Cimetière
Rue du Rhin et Danube
Rue de la Fraternité
Rue de l'Égalité
Rue de l'Hôtel de V.
Rue de la Terrasse
Rue de la Révolution
Rue Eugène Lisvine
Rue Gambetta
Rue Sadi Carnot
Rue de la Valfère
Rue des Baux
Rue des Frères
Rue des Pampres
Rue des Pièmes Plates
Rue Pierre Séguy
Rue de Cabrolous
Rue de l'Amitié
Rue de l'Estaque
Rue de la Fontette
Rue de la Lauze
Rue de la Poste
Rue de l'Église
Rue de l'Ancienne Laiterie
Rue de la Petite Cave
Rue de l'Ancienne Poste
Rue du Ramonétage
Rue du Sergent Bonnet
Rue Émile Loubet
Rue Émile Zola
Rue des Champs Bergeronnette
Rue des Champs des Roses
Rue des Lavandes
Rue des Lauriers
Rue des Romarins
Rue des Amandiers
Rue des Mimosas
Rue des Tilleuls
Rue des Platanes
Rue des Pins
Rue des Oliviers
Rue des Cyprès
Rue du Pavillon
Rue du Chemin Neuf
Rue du Chemin Vert
Rue du Chemin Horts
Rue du Chemin Creses
Rue du Chemin Cros
Rue du Chemin Garel
Rue du Chemin Mouline
Rue du Chemin Ste-Catherine
Rue du Chemin de St-Vincent
Rue du Chemin de Tarroussel
Rue du Chemin de Cabrolous
Rue du Chemin de Clermont
Rue du Chemin de Villeveyrac
Rue du Chemin de Loupian
Rue du Chemin de Cabrolous
Rue du Chemin de l'Industrie
Rue du Chemin de la Mouline
Rue du Chemin de la Tranchade
Rue du Chemin de la Pangoule
Rue du Chemin de la Fontette
Rue du Chemin de la Breche
Rue du Chemin de la Paix
Rue du Chemin de la Salle
Rue du Chemin de la Fraternité
Rue du Chemin de la Terrasse
Rue du Chemin de la Révolution
Rue du Chemin de la Mouline
Rue du Chemin de la Terrasse
Rue du Chemin de la Fontette
Rue du Chemin de la Breche
Rue du Chemin de la Paix
Rue du Chemin de la Salle
Rue du Chemin de la Fraternité
Rue du Chemin de la Terrasse
Rue du Chemin de la Révolution
Rue du Chemin de la Mouline
Rue du Chemin de la Tranchade
Rue du Chemin de la Pangoule

Pourquoi est-il si important de participer au recyclage des piles usagées ?

Jeter les piles n'importe où met en danger la santé publique et les écosystèmes à très long terme. Les piles contiennent des métaux lourds comme le mercure, le cadmium, le zinc et le plomb.

Ces produits hautement toxiques contaminent le sol et les nappes phréatiques quand les piles sont abandonnées dans la nature ou incinérées avec les ordures ménagères.

Un gramme de mercure par exemple peut polluer jusqu'à 400 litres d'eau : c'est ce que contient une seule pile bouton (les petites piles qui servent pour les montres notamment).

67% des emballages sont recyclés

- 1 bouteille en verre se recycle en une bouteille en verre
- 15 bouteilles en plastique transparent se recyclent en un pull en laine polaire
- 3 boîtes de céréales en carton se recyclent en 1 boîte à chaussures

Recycler ses cartouches d'encre

Les cartouches vides constituent un déchet très polluant. Ne les jetez pas avec vos ordures ménagères ou autres poubelles de tri sélectif. Apportez les dans un des lieux de collecte (Point info, Mairie, MJC) cela permet :

- de moins polluer l'environnement ;
- de leur donner une seconde vie ;
- de les retrouver sur le marché sous forme de cartouches recyclées.

Les lampes se recyclent aussi, mais pas n'importe comment...

Les tubes fluorescents dits "néons" et les lampes fluo compactes dites "basse consommation" contiennent du mercure, substance présente en infime quantité mais néanmoins dangereuse. En fin de vie, elles nécessitent donc un traitement spécifique et ne doivent pas être jetées avec les autres déchets. Les lampes basse-consommation et les tubes fluorescents sont recyclables à 93% de leur poids. Le verre des tubes permet de fabriquer des nouveaux tubes, le verre des lampes fluo compactes permet de fabriquer des abrasifs et céramiques. Le métal et le mercure sont totalement réutilisés.

LE RECYCLAGE

Le recyclage permet de transformer une pile usagée en matières réutilisables. Chaque famille de piles et accumulateurs va subir le traitement approprié qui permettra de récupérer les métaux qui se trouvent à l'intérieur, car dans une pile, tout est utile.

Que signifient les symboles suivants ?

Une filière de collecte séparée assure le recyclage.
Ne pas mettre à la poubelle.

Pb : Contient du plomb
Cd : Contient du cadmium
Hg : Contient du mercure

www.corepile.fr

Conception : STYLE COM www.stylecom.fr

À DÉPOSER • Aux points de collecte • Dans votre déchetterie

À JETER • Dans le tout-venant ou à la déchetterie

Info chantiers

Les Capoulières

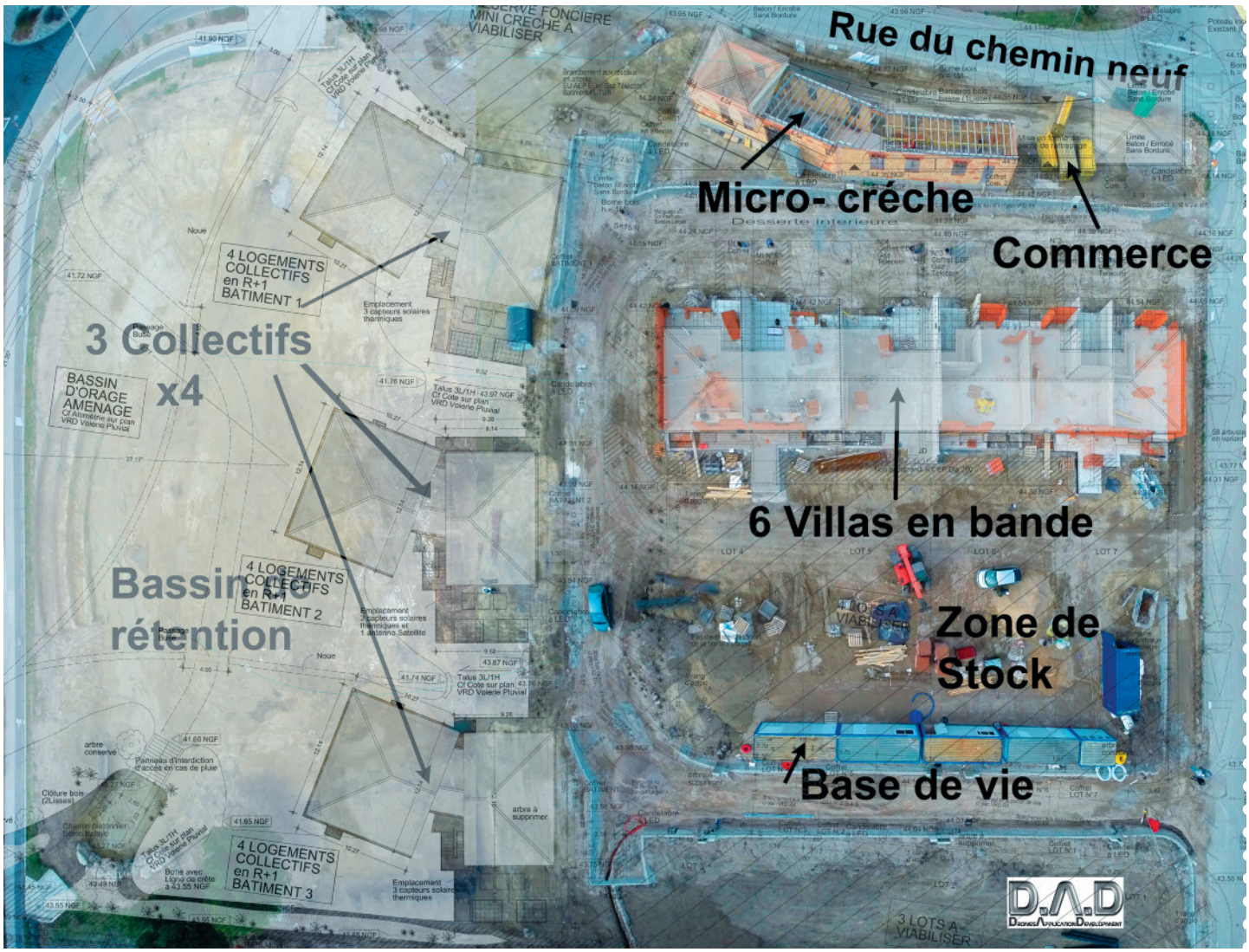

Situé sur le terrain de la Fontette, ce projet immobilier de logements sociaux est en cours de réalisation. Gérés par Hérault Habitat qui en a la maîtrise d'ouvrage, conçus et suivis par le cabinet d'architecture poussannais Archi.vl, les travaux devraient prendre fin début 2016.

Le point du chantier en mars 2015

Une réunion a été organisée avec les habitants mitoyens lors du démarrage des travaux. Dans le cadre de l'explication pédagogique de l'avancement du chantier, au delà des plus proches, nous faisons et ferons régulièrement un point qui sera repris dans le Bulletin Municipal.

Ce chantier a démarré en décembre 2014, et malgré les intempéries de fin d'année, il avance bien. Il comporte plusieurs parties que nous découvrirons au fur et à mesure de l'avancement.

L'objet principal du projet, les logements, se répartissent en trois collectifs de quatre logements (*non encore implantés sur le chantier*) et les villas en bande.

Les six villas en bande

Ces villas en bande sont qualifiées d'individuelles car elles sont en RDC / R+1 superposé. Ainsi, elles sont mitoyennes, mais sans voisins dessus ni dessous. Chaque villa est un T4 et dispose de deux places de stationnement (Nord), d'un garage et d'un jardin (Sud).
Cette partie est bien visible au centre Est. Comme tous les logements réalisés aujourd'hui, ils doivent répondre aux normes BBC (Bâtiment basse consommation). La brique est le matériau utilisé pour les murs extérieurs (minimise les épaisseurs des isolants).

Les collectifs de quatre logements

Les travaux n'ont pas encore démarré.

La micro-crèche

C'est la partie bâtie qui a été visible en premier. Elle doit être livrée rapidement

pour pouvoir accueillir les petits en septembre 2015. Conçue en RDC, la micro-crèche est arrivée à sa hauteur définitive aujourd'hui.

Le commerce

Les travaux n'ont pas encore démarré.

Les parcelles viabilisées

Elles sont déjà matérialisées : 3 parcelles au Sud en mitoyenneté, et quatre autres qui se trouvent occupées aujourd'hui et pendant toute la phase chantier, par :
• La « base vie » qui est la base de tous ceux qui œuvrent sur le chantier :
Ce sont les 5 Algeco visibles : bureaux chef de chantier, salle de réunion, vestiaires, salle de repas et sanitaires.
• La zone de stock
• L'entrée livraison

Le bassin de rétention

Ce bassin agit comme un fusible en cas de pluie et est rendu nécessaire du fait de la création d'une imperméabilisation des sols (urbanisation). Ainsi le ruissellement de l'eau de pluie s'évacue dans les réseaux avals de manière différée, lui laissant le temps de drainer les autres zones (centre ville...).

Un bassin de rétention existait sur le terrain avant le projet.

Il est alimenté par deux canalisations qui recueillent l'eau de pluie des lotissements voisins et s'y jettent par une canalisation de 800 mm de diamètre chacune. La canalisation qui l'évacue (vidange) est unique, elle est de 400 mm.

Le bassin se remplit donc dès lors que la vidange qui l'évacue est saturée en débit.

Pour le projet des Capoulières, la capacité du bassin a donc été calculée en amont par un hydraulicien qui en tenant compte de toutes les normes actuelles a abouti à un volume de 4 300 m³ (contre 3 800 m³ pour l'existant). Lorsque la pluie dépasse la quantité d'eau que le bassin peut contenir, comme pour une baignoire, le trop plein se met en action et déverse son surplus, ici sur l'avenue de Bédarieux.

Nous venons donc de voir le fonctionnement du bassin et les réponses qu'il apporte. Cependant un bassin de rétention est considéré comme une perte de place (surface non utilisable par chacun) dans la conception d'un projet comme les Capoulières.

On peut constater, dès maintenant, que le volume du bassin, s'il était rendu inaccessible, serait un grand volume perdu.
Nous avons donc cherché à l'aménager pour le rendre accessible en fonction des conditions météorologiques.

Ce chantier en est au début de son histoire. Les prochains points nous permettront d'en voir l'évolution jusqu'à la fin (nous l'espérons début 2016 selon les conditions météorologiques).

Nous développerons selon l'avancement les différents aspects visibles, apparents qui permettront de vous informer.

LE BASSIN DE RÉTENTION

(1) Il est déjà inscrit dans ses lignes.

(2) les accès piétonniers ne sont pas encore réalisés.

(3) l'amphithéâtre en gabion est terrassé.

(4) Les noues intérieures qui marqueront en fond de bassin et de buse à buse, la circulation d'une eau en faible quantité (liée à une faible pluie/drain enterré) restent à venir.

En cas de grosse pluie le système de recueillement des eaux pluviales a d'ores et déjà été modifié adapté et calibré. Il est opérationnel dès aujourd'hui comme « fusible ».

Dans le cadre des travaux de la résidence séniors de Maleska, un autre bassin de rétention d'une capacité de 1 500 m³ à été créé et aménagé, il accueille aujourd'hui une aire multi-sports pour le plus grand bonheur des jeunes du quartier.

SUIVI DU CHANTIER

Le 2 mars dernier, un drone est venu survoler le chantier à basse altitude afin de photographier le site sous toutes ses coutures. Ce procédé qui est amené à se reproduire régulièrement permet de suivre l'avancée des travaux avec une très grande précision.

Nous avons la chance de pouvoir utiliser pour ce BIM des photos aériennes réalisées et offertes par la société DAD de Mèze, société spécialisée dans la photographie aérienne avec drones (disposant de toutes les autorisations nécessaires pour le survol dans le département).

Service enfance jeunesse

A la suite de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires la municipalité a engagé une réorganisation des activités péri et extrascolaires afin de mieux s'adapter aux besoins des enfants.

Il est important que chaque famille pense à ramener la fiche d'inscription au bureau des ALP et à respecter ce qu'elle aura indiqué.

De l'ALAÉ à l'ALP

L'appellation ALAÉ, Accueil de Loisirs Associé à l'École, disparaît au profit de l'ALP, Accueil de Loisirs Périscolaire.

Ce changement d'appellation ne modifie en rien le fonctionnement des structures. Nous accueillons toujours les enfants le matin entre 7h30 et 8h50, le midi entre 12h et 13h50 (alternative sans repas : 12h à 12h30 et 13h à 13h50) et le soir. Le Temps d'Activités Périscolaires (TAP) s'effectue de 16h15 à 17h30, le soir entre 17h30 et 18h30.

Les équipes d'animation des ALP maternelles et élémentaires, des Baux et de Véronique Hébert, ont aussi connu leurs lots de mouvement. Ainsi, Julien Vellas a pris la responsabilité de l'ALP des Baux à la rentrée de septembre 2014, tandis que Frédéric Floutié partait à l'ALP Véronique Hébert. Suite à la mutation de ce dernier, c'est Émilie Mayet, déjà responsable entre 2012 et 2013, qui a repris les rênes de Véronique Hébert.

Les projets d'animation, eux, se poursuivent. En plus des traditionnelles activités (créatives, sportives, collectives, etc.) proposées au cours des différents temps d'accueil, des projets plus spécifiques sont menés périodiquement.

Ainsi, du 4 décembre 2014 au 5 janvier 2015, pour la 3e année consécutive, les enfants des accueils de loisirs ont exposé en mairie les œuvres réalisées avec leurs animatrices. Le 4 décembre dernier, un vernissage était donc organisé pour saluer le travail accompli par nos petits artistes.

Prochainement, l'ensemble des accueils de loisirs se retrouveront autour du projet commun de la « *grande lessive* », exposition éphémère proposée place de la mairie du mercredi 25 au jeudi 26 mars 2015 sur le thème « *De jour comme de nuit, réfléchir la lumière* ».

Enfin, des échanges entre les ALP des deux groupes scolaires sont organisés trois fois par semaine, depuis la rentrée de jan-

Coordonnées

ALP des Baux
Julien VELLAS
Tél. : 04 67 18 13 38
Courriel : clae@ville-poussan.fr

ALP Véronique Hébert
Emilie MAYET
Tél. : 04 67 18 60 29
Courriel : clae.hebert@ville-poussan.fr

ALSH
Muriel AMOUROUX
Tél. : 04 67 18 13 38
Courriel : clsh@ville-poussan.fr

vier afin de préparer le spectacle de fin d'année.

Concernant les TAP, chacun a maintenant pris son rythme. Le cycle 3 s'est achevé avant les vacances d'hiver et les enfants ont débuté les activités du cycle 4 selon leur choix.

Les intervenants extérieurs pour le cycle 4 sont : Anthony Durango pour le tambourin (Baux et VH), Jean-Claude Pagnier pour l'athlétisme (VH), Jean-Pascal Destabel pour le chant (VH), Christine Landemaine pour la country (Baux) et Thomas Chabert pour le break dance (VH). Parallèlement, les différentes équipes d'animation ont planché sur un nouveau programme d'activités.

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Depuis septembre, l'ALSH s'est adapté aux nouveaux rythmes scolaires et fonctionne en ½ journée les mercredis. Les enfants de l'école Véronique Hébert inscrits viennent prendre le repas aux Baux.

Les effectifs en maternelle sont en nette baisse. Les plus petits sont fatigués et la sieste, proposée à tous, a du succès, même auprès des plus grands.

En élémentaire, il y a 24 places ouvertes et les effectifs se maintiennent.

Deux nouveaux animateurs sont arrivés dans l'équipe.

Les activités et sorties ont été variées : cinéma, patinoire, Europark, accueil de l'ALSH de Bouzigues pour une initiation commune au judo, Troc'livres à 2 reprises, ateliers cuisine, jardinage, ateliers manuels, initiation et jeux sportifs...

Comme pour l'expo des enfants en décembre, l'ALSH participera à la Grande Lessive fin mars, place de la mairie.

Toute l'équipe poursuit le projet « nature » avec des ateliers autour du jardinage et des sorties au grand air dès le printemps.

Nous vous rappelons que depuis le 1er septembre, les inscriptions ont lieu de 7h30 à 9h30 au bureau de l'ALSH.

ATL : Animation Temps Libres

En ces temps de mutation et de réorganisation des temps péri et extrascolaires, nous vous informons qu'il n'y aura pas de stages multi activités ni de séjours au cours de cette année 2015. Nous vous tiendrons informés dès que possible des projets à venir.

Au cœur du progrès

Jérôme Fouque, poussannais depuis dix ans est un homme discret, entouré de sa femme et de ses deux filles. Comme beaucoup d'entre nous, il part travailler le matin et rentre une fois sa journée terminée. Rien de bien spécial me direz-vous ? Et pourtant...

Il n'est pas un employé comme les autres, Jérôme ! Originaire de Frontignan, il a d'abord travaillé dans l'aéronautique à Sommières comme fraiseur sur commandes numériques. Il part ensuite sur Béziers dans le monde pétrolier. Et puis, il y a près de onze ans, il entre dans le groupe SERF Dedienne Santé, basé à Fréjorgues, non loin de la ville de Montpellier.

Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication d'implants orthopédiques et dentaires. Elle possède un savoir-faire technique, médical et commercial au service de ses clients, avec des lignes d'implants qui comprennent des gammes complètes et innovantes actuellement distribuées sur tous les continents. Peut-être avez-vous, vous-même, une prothèse de hanche ou de genou qui a été fabriquée par Jérôme...

Au cœur de l'histoire

L'histoire semble banale et très commune mais voilà, le Professeur Alain Carpentier, co-fondateur de Carmat et inventeur du cœur artificiel bioprothétique autorégulé, et son équipe ont sélectionné l'entreprise de Jérôme pour réaliser la structure principale du cœur artificiel et de deux éléments qui viennent se fixer sur celle-ci.

C'est à Jérôme et à son supérieur hiérarchique qu'a été confiée la lourde tâche de l'usinage minutieux et extrêmement précis de ces trois pièces maîtresses. "*Nous avons fait de nombreux prototypes avant d'arriver au bon modèle,* explique Jérôme. *Nous avons travaillé main dans la main avec le bureau méthode, le bureau de contrôle et notre service de production. Nous avons commencé, il y a quatre ans et après deux longs mois de travail intensif, nous avons sorti le premier cœur qui a été implanté en décembre 2013 sur un patient malheureusement décédé quelques mois plus tard. Une deuxième implantation a eu lieu au CHU de Nantes, le 5 août dernier. Le patient est toujours en vie, il est rentré chez lui et se porte bien*".

Une prouesse technologique

Précision des réglages, minutie des gestes, programmation, sont les missions quotidiennes de Jérôme pour réaliser ces implants. "*Je travaille sur des côtes au 100e de millimètre dans une salle grise, exclusivement dédiée à la fabrication de ce cœur, avec une atmosphère contrôlée et une température constante à 21°*". Jérôme usine sur une machine à commandes numériques à cinq axes et cela demande une attention de tous les instants. Un petit dérapage et la pièce est hors d'état. Il commence l'usinage avec un cylindre en polymère PEEK, considéré comme l'un des matériaux affichant les meilleures performances au monde et particulièrement fragile. La réalisation doit être parfaite et pure pour être implantée, ce qui rend le travail de Jérôme stressant par moments. Il faut une quarantaine d'heures pour produire les trois pièces fixes du futur cœur artificiel. Pour participer à la réussite de cette prouesse technologique mondiale, Jérôme a mis toute son expérience, toutes ses connaissances techniques, mais aussi tout son cœur, au détriment parfois de sa vie familiale. Sa fille Louane est très fière du travail de son papa et elle trouve que ce n'est pas normal que l'on ne le voit jamais dans les journaux. C'est chose faite Louane, aujourd'hui tes attentes sont exhaussées. "*J'espère,* conclut Jérôme, *que cela va sauver des milliers de vie dans le monde entier car beaucoup de personnes sont en attente de greffe pour survivre*". Soyez-en certain Jérôme, grâce à votre savoir-faire, votre dextérité et votre habileté exceptionnelles, des cœurs vont continuer à battre pour le plus grand plaisir de leurs familles.

Nathalie Chauvet

Le cœur Carmat

Ce cœur artificiel total, le plus avancé au monde, peut offrir une alternative thérapeutique aux malades souffrant d'insuffisance cardiaque terminale.

Il s'adapte automatiquement à l'activité du patient, permettant son retour à domicile vers une bonne qualité de vie. Il s'adressera aux plus de 100 000 patients éligibles atteints d'insuffisance cardiaque bi-ventriculaire irréversible.

Un espoir extraordinaire pour tous ces malades en attente de greffons improbables.

Conférence santé

Il n'est jamais trop tôt...
...ni trop tard pour penser à sa santé !

A travers les différents médias, nous sommes assaillis de messages de santé qui concernent notre alimentation, notre pratique en activité physique ou encore notre hygiène de vie. Toutefois, il n'est pas toujours facile de mettre en œuvre ces bons comportements de santé : manque de motivation, méconnaissances, solitude, pratique inadaptée, douleurs, etc.

Dans ce cadre, à travers le programme « *Santé-vous bien !* », nous avons proposé le 11 mars une conférence traitant de la thématique des « *enjeux de l'avancée en âge et l'intérêt d'une bonne hygiène de vie* » assurée par Mr Pierrick Bernard, Maître de Conférence à l'Université de Montpellier.

Ce programme est développé grâce à un partenariat avec les caisses de retraite de l'intérrégime, la mairie et le CCAS de Poussan, le CLIC Géronthau et l'association « Ma Vie ».
Suite à la conférence, toute personne retraitée pourra participer à des ateliers d'activités physiques adaptées, salle Jean Théron :
Mercredi 25/03, 9h/12h, sessions d'évaluations initiales
Tous les mercredis du 1er avril au 1er juillet, de 10h30 à 12h.
N'hésitez pas à nous contacter pour bénéficier de cette action de prévention santé, ou pour tout autre renseignement :
Céline ROYES : 06 08 42 19 77

Miss Poussan 2015

Une soirée pour élire la Reine de Poussan et ses dauphines.

Le samedi 24 janvier 2015 l'élection de Miss Poussan réunissait un public nombreux autour d'un repas/spectacle organisé par le service animation de la Mairie. Dany Bourdeaux, adjointe aux festivités et aux animations, remerciait tous les spectateurs participant à cette 14e édition ainsi que les différents partenaires qui assurent l'organisation ou l'accueil, ainsi que les commerçants de Poussan qui se sont toujours associés à cette évènement. Elle remerciait les mannequins et les miss qui ont défilé dans les magnifiques créations d'Isabelle Dupéré et félicitait la nouvelle Reine de Poussan et ses dauphines qui auront l'honneur de représenter la commune une année durant.

Les candidates :
Anaïs Moréno, Tess Rouzier, Mathilde Lefebvre, Julie Laurent, Victoria Serrano, Manon Baldy.

Le palmarès :
Miss Poussan : Mathilde Lefebvre. Seconde dauphine : Victoria Serrano. Première dauphine : Anaïs Moreno.

Carnaval 2015, un très bon cru

Tout avait commencé par une réunion en mairie, le 28 Octobre 2014 entre personnes intéressées par le carnaval. S'était alors formée une commission carnaval qui allait accompagner, renseigner, aider les « carnavaliers » à mener à bien leur projet. Christian Beigbéder en prenait la direction.

Puis tout s'enchaîna : le montage des chars au hangar Decoux, les commandes de papier et de colle, les permanences de Bernard à la coopérative, la confection et le collage des fleurs, la recherche de tracteurs et de chauffeurs, la couture pour les costumes, les répétitions de chorégraphies... trois mois et demi !

Trois mois et demi pendant lesquels une grande partie de la population se mobilisa en tendant vers un seul but : la réussite du carnaval 2015 !

Ce furent les personnes âgées, bien au chaud au coin du feu qui confectionnèrent des fleurs, les adultes, femmes et hommes, qui se gelèrent pendant des mois au hangar, les enfants qui participeraient non seulement à la cavalcade mais aussi au bal costumé du lundi et aux danses traditionnelles du mardi, les associations sportives ou autres comme les « fées Clochettes » qui cousirent des chemises, les groupes qui répétèrent leurs chorégraphies durant des semaines, les employés municipaux qui donnèrent pas mal de coups de main et bien sûr la municipalité qui finança le tout.

Alors oui, chacun pouvait être fier de participer à cet événement exceptionnel comme il en existe bien peu dans les villes et villages alentour !

Enfin, après maintes réunions, après certains réglages et dépannages, après apéros et repas, l'événement tant attendu était en vue.

Dès le samedi, le ton était donné : beaucoup de monde au foyer des campagnes pour l'apéritif d'ouverture. Après les discours et l'énoncé du programme, le nouveau Maître de cérémonie, Guy Rive, était intronisé par son prédécesseur, Jean Gil-Catala sous les regards charmants de Miss Poussan et de ses dauphines.

Le lendemain dimanche allait nous réserver une mauvaise surprise : la pluie ! Une difficile mais sage décision fut prise : report de la cavalcade.

Cependant, le cochon, notre animal totémique, eut envie de se dégourdir les pattes en effectuant un tour de ville, accompagné par des groupes et des peñas : le ton était donné, la fête allait durer une semaine.

Le lundi, comme de coutume, fut le jour des bals costumés.

A 18h, tous les enfants déguisés avaient rendez-vous au foyer. Sous un masque, tout est permis, et ils purent, tout en dansant, s'adonner à leur sport favori : lancer des confettis sur les mamies !

A partir de 21h, on allait rire et trembler avec le bal costumé des adultes ou le beau côtoya l'affreux, le comique, l'inquiétant : même Jésus apparut, portant sa croix...

Le mardi, traditionnellement, c'est le jour des danses folkloriques et la possibilité d'assister ou mieux de participer à un spectacle unique au monde car il ne se pratique qu'à Poussan : le fameux branle de la chemise.

Dès 18h, des enfants en chemise et bonnet blancs se rassemblèrent devant la mairie pour le départ du branle des petits. Ils étaient assez nombreux, malgré les vacances scolaires, accompagnés par une foule ravie de parents et amis. Ensuite, ce fut la danse du chevalet des enfants de CM1 des deux écoles, que Béatrice Adgé et Michel Bernabeu faisaient répéter depuis plusieurs semaines : la tradition se perpétue...

Pour ceux qui le souhaitèrent, un repas tiré du sac fut pris au foyer avec les musiciens. Il faut savoir que depuis quelques années, les joueurs de hautbois viennent de plus en plus nombreux ce qui fait de Poussan un des lieux de rassemblements d'hautboïstes les plus importants du département, voire de la région,... sans doute de la France entière!

Cette année, les organisateurs avaient fait le pari de parvenir à une centaine de danseurs. Aucune excuse ne serait acceptée.

Car, pour les « *branleurs* » qui n'étaient pas bien équipés, les petites mains des « *fées Clochettes* » y avaient pourvu : elles avaient cousu des chemises et des bonnets qui leur furent prêtés.

Et le résultat fut à la hauteur des espérances : la centaine fut largement dépassée et la chenille blanche et lumineuse put déambuler joyeusement le long des ruelles sombres et moyenâgeuses.

A l'issue du branle de la chemise, nous assistâmes à la danse du chevalet effectuée par les jeunes adultes, avec un cheval « relouqué » par les bons soins de Jean-Claude Pagnier.

Et elle fut mémorable, cette danse du chevalet ! à cause d'un malheureux oubli, les danseurs apparurent, au grand étonnement des nombreux spectateurs, en chemise, oui,... mais sans pantalon !

Le triomphe fut total, au foyer comme dans le bar.

Enfin, mercredi des Cendres, le bien nommé, à 18h, nous avions rendez-vous dans les halles pour assister au procès de Paillasse, mis en scène par la compagnie du Stapontin.

On nous promettait des textes gratinés... Nous ne fûmes pas déçus !

Comme de bien entendu, Paillasse fut déclaré coupable, condamné à mort et brûlé sur le bûcher préparé sur le boulodrome par les pompiers de Poussan-Bouzigues.

Et c'est au milieu des flammes et dans une grande pétarade que s'acheva la première partie du carnaval 2015.

Le dimanche suivant, le soleil était au rendez-vous. Malgré le froid et le vent, une foule nombreuse s'était massée le long du riverain pour voir passer la cavalcade.

Et quelle cavalcade ! quatorze chars plus beaux les uns que les autres, des groupes, des peñas, le Maître de cérémonie, le cochon, le canon à confettis et pour finir, les Miss, resplendissantes sur leurs trônes de fleurs : inoubliable !

C'est ainsi, au milieu des fleurs et des confettis, des rires et des chants, des cris et des vivats, que s'achevait le carnaval 2015 ; chacun rentrait chez lui, nostalgique certes, mais en rêvant déjà au carnaval 2016 !!!

RCHÉ

Le point sécurité publique

Plan vigipirate, stationnement et zone bleue, civisme et cadre de vie, voisins vigilants et vidéoprotection…

Plan Vigipirate

Depuis le 11 janvier dernier, le pays tout entier est sous le plan Vigipirate « alerte attentats », ce qui est le niveau le plus élevé dans l'échelle des valeurs.

Vous avez pu remarquer que nous avons mis en place un certain nombre de mesures dont certaines ne vous ont pas échappé comme la pose de barrières pour interdire le stationnement aux abords des écoles et du centre aéré.

Nous comptons sur votre civisme pour ne pas retirer les barrières pour vous garer à ces emplacements, les véhicules gênants seront mis en fourrière sans préavis, il en va de la sécurité de nos petits.
Il y de fortes chances pour que ce dispositif soit reconduit pour de nombreux mois.

Il en est de même pour les véhicules gênants sur les trottoirs aux abords des bâtiments communaux et (ou) des bâtiments recevant du public.
La sécurité est l'affaire de tous.

Stationnement et zone bleue, rappel

Depuis le début de l'année 2012, pour stationner sur une zone bleue, il est obligatoire d'utiliser un disque répondant aux nouvelles normes européennes.

De couleur bleu, il ne mentionne plus que l'heure d'arrivée des véhicules.

Cette nouvelle version obligatoire, est valable dans toutes les zones bleues de France, quelle que soit la durée de stationnement autorisée par les communes qui décident de la durée maximum autorisée pour un arrêt.

En ce qui nous concerne, Poussan a décidé de maintenir l'autorisation à 1h30 (comme dans l'ancien système).

Toutefois il est nécessaire de vous procurer ces nouveaux disques auprès des commerçants.

Civisme

De nombreux poussannais ont la fâcheuse habitude de laisser leurs animaux domestiques faire leurs besoins dans nos rues. N'oubliez pas d'emporter avec vous un petit sac pour ramasser les déjections, n'imposez pas aux autres les nuisances de votre animal.

Les nombreuses incivilités dont nous avons à faire face : animaux errants, dépôts sauvages, sont insupportables pour tous, mais la police municipale ne peut pas tout constater seule, même si régulièrement, elle organise des rondes de nuit, en relation avec la gendarmerie.

Voisins vigilants

Comme promis, nous envisageons de mettre en place le système des « *voisins vigilants* » en collaboration avec la Gendarmerie nationale.

Déjà de nombreux quartiers se sont organisés un peu dans cet esprit de solidarité…

Si vous le souhaitez, prenez contact avec le service de police municipale en laissant vos coordonnées et le quartier concerné, une réunion spécifique avec les riverains sera ensuite proposée afin de cerner les contours des zones et une formation obligatoire sera dispensée aux volontaires.

Nous sommes tous concernés et nous sommes les premiers acteurs de notre sécurité.

Video protection

La commission de sécurité publique s'est emparée de ce dossier depuis le début du mandat.

Un cabinet spécialisé sera missionné sous la responsabilité des élus afin de proposer le meilleur système possible et de déterminer les emplacements les mieux adaptés.

Le conseil municipal a voté l'acte premier de ce chantier afin de pouvoir constituer un dossier technique de qualité qui nous permettra d'obtenir les subventions nécessaires aux travaux.

Petites histoires... à Poussan

En cette année 1692, Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban était un homme satisfait. Il venait en effet d'être nommé commissaire des fortifications puis lieutenant général par le roi Louis XIV eu égard à l'ensemble des services rendus au pays.

Il avait participé tout au long de sa carrière à quatorze sièges, été blessé plusieurs fois et avait perfectionné la défense de nombreuses villes.
Ne disait-on pas d'ailleurs de lui : « *Une ville construite par Vauban est une ville sauvée, une ville attaquée par Vauban est une ville perdue.* »
Il avait tant parcouru la France, à cheval ou dans une chaise de poste, qu'il n'avait pas pris le temps de s'occuper de sa femme et de ses deux filles.
Aussi avait-il décidé, en ce début d'année, d'accomplir ce voyage d'agrément, en compagnie de son épouse Jeanne d'Osnay, afin de lui faire visiter certaines villes qu'il avait fortifiées.
Grâce à la forte dotation allouée par le roi, Vauban avait pu acheter un confortable carrosse et se faire accompagner de deux gardes.
Le périple commença à Arras, puis ce fut Longwy, Neuf-Brisach et Besançon.
Après avoir passé quelques jours dans la bonne ville de Briançon, et y avoir établi les plans de la place forte, du fort des Salettes et échafaudé l'idée d'un pont enjambant la Durance, la petite troupe se dirigeait, en ce froid mois de Février, vers le sud de la France, au grand soulagement de Madame qui ne goûtait que fort peu les ouvrages militaires de son mari et qui aspirait à connaître des climats plus doux que celui des Hautes-Alpes.
Ils comptaient se rendre à Villefranche-de-Conflent en effectuant bien entendu une dizaine d'étapes par des routes plus ou moins carrossables. L'une d'elles les conduisit jusqu'à un bourg du nom de Poussan. C'était un mardi soir et plus précisément le soir du mardi gras.
Après avoir pénétré à l'intérieur des remparts par la Porte Notre-Dame, notre marquis pensait aller présenter ses hommages au comte Auguste de Vignolles de Vallongues, seigneur de Poussan.*
Mais vu l'heure tardive, il décida de se rendre directement à l'auberge, remettant au lendemain la courtoise visite.
Le carrosse s'engagea dans un dédale de ruelles sombres quand soudain, l'attention des quatre voyageurs fut attirée par une sorte de petite musique aigrelette et lancinante. Puis une faible lueur tremblotante apparut.
Le carrosse s'était arrêté, les chevaux étaient nerveux.
Chacun écarquillait les yeux en direction de la lumière, essayant vainement de comprendre ce qui se passait. Madame Vauban, apeurée, se serrait contre son mari qui n'en menait lui-même pas large.
Peu à peu, la lueur se rapprocha et l'on put voir qu'il s'agissait d'un groupe d'une trentaine de personnes, tout de blanc vêtues, portant bonnet de nuit et tenant à la main une bougie allumée. Elles se dandinaient au son d'un hautbois en scandant une chanson dont aucun des quatre étrangers ne comprit la moindre parole.
Dans le carrosse, la dame, tout à fait effrayée, s'était blottie sous le siège.
Vauban se reprit et, se rappelant la Fronde qu'il avait eu à combattre pour sauver la royauté, pensa qu'il s'agissait là d'une révolte paysanne dirigée contre le seigneur du bourg. Il ordonna à ses soldats de charger et de lui ramener le plus grand nombre de prisonniers.
Ceux-ci s'exécutèrent et lancèrent leurs chevaux sur la chenille bondissante. Cette dernière se désarticula en une multitude de fantômes blancs qui s'évanouirent dans les ruelles moyenâgeuses.
Il n'était pas aisé pour les chevaux de s'engouffrer dans ce sombre labyrinthe. Les soldats y renoncèrent et se contentèrent de ramener à leur maître un vieillard incapable de courir et un homme sans âge qui ne cessait de rire.
Il s'agissait de l'innocent du village qui, toujours ravi, ne saisissait pas la gravité de la situation.
Vauban décida de les conduire à l'auberge afin de les interroger mais, devant les supplications de sa femme qui, éreintée par le voyage et la frayeur tenait à se reposer au plus vite, il consentit à remettre l'interrogatoire au lendemain. Il fit servir une soupe chaude à tout le monde et le couple gagna la chambre tandis que les gardes, les prisonniers et les chevaux s'installaient à l'écurie.
Le lendemain, de bonne heure, Vauban se rendit à l'écurie où il retrouva tout son monde. Le vieux paraissait encore plus vieux, l'innocent riait toujours, laissant entrevoir une unique dent sur la mâchoire supérieure.
Le marquis commença à les questionner mais ni le vieux ni l'innocent ne semblaient saisir le moindre de ses propos.
Soudain, Madame Vauban entra dans l'écurie et, s'adressant à son mari :
« *Alors cher ami, que nous disent ces poussins ?* (pensant que c'était ainsi que l'on nommait les habitants de ce bourg)
-*Madame,* répliqua le marquis irrité, *il n'y a pas plus ici de poussins que de cochons !* » (animal dont il avait fait l'éloge dans un ouvrage traitant de « *la cochonnerie ou l'élevage des truies pour pallier la famine* »).
A ce moment précis, la porte de l'écurie s'ouvrit lentement, poussée du groin par un énorme cochon rose qui vint se dandiner au milieu de la troupe.
L'innocent, riant de plus belle, se précipita à quatre pattes à la poursuite du porc, tentant vainement d'attraper sa queue en tire-bouchon.
Vauban, les soldats et le vieux, tous éclatèrent de rire devant ce spectacle désopilant tandis que Dame Vauban restait bouche bée, essayant de comprendre par quel prodige l'animal était à point nommé apparu.
Le cochon et son suiveur s'enfuirent et Vauban tout en essuyant des larmes de rire, fit signe à l'ancêtre d'en faire de même. Ce dernier, ne demandant pas son reste, détala plus vite qu'on aurait pu l'imaginer !
L'histoire du cochon salvateur fit rapidement le tour du village.
Depuis lors, jamais cochon ne manquât au carnaval de Poussan.
Et... c'est toujours le cas non ?

Michel Bernabeu

* Merci à Fabrice Bertrand pour ces précisions érudites.

État civil du 4e trimestre 2014

NAISSANCES

BOUSQUET Maëlys, Amandine, Georgia	11.12	Montpellier
CALCEL Louis	11.12	Sète
CAVAGNA Alessandro, Norbert, Jean	14.11	Montpellier
CONSTANT Alicia, Sandrine, Anne-Marie, Danielle	19.10	Sète
DIAS CARLOS Mathis, Sébastien	14.10	Sète
DOLCEMASCOLO Salomé, Lola, Dolette	12.12	Sète
EL ATTABI Elyas, Nail	24.12	Sète
GANMAYO Maïly	10.11	Sète
GIUGLEUR Paola	06.11	Montpellier
HAMEL Inès, Julie	20.10	Sète
HERNANDEZ NOÉ Thaïs, Michelle	24.11	Sète
KADRI Lenny, Sandro	03.12	Montpellier
LAMBERT Léandre, Moïse	15.10	Montpellier
LIM Sovann, Paul	12.12	Montpellier
POILPRÉ Faustine, Ambre	15.10	Montpellier
SEVCIK Anaé	29.10	Montpellier
SOMMÉ Valentin	28.11	Sète
URBANO Rosino, Ismael	17.12	Montpellier

MARIAGES

PRADAT Mickaël David MAZZETTI Aude Prescillia Mélani	04.10
LOUBERSAC Sébastien, Michel, Claude KULA Olimpia Dominika	11.10
AUGUSTE Marc, Jean-Claude GOKALSING-POUPIA Patricia Marie-Pascale	18.10
CARADONA Philippe YUNG Lauretta, Danielle	06.12
COLLOMB Sylvian, Alfred, Raymond COUSIGNÉ Line Pierrette Martine Marie	13.12

DÉCÈS

BLETTNER Jacques, Edmond, Marie	26.11	Poussan
CHAUVET Lucien, Georges, Edgard	22.11	Montpellier
CHAVES Françoise	30.12	Sète
D'AMATO Roger, Raymond	27.11	Sète
FAGES Yves Christian	25.11	saint-clément
GIROD Véronique Patricia Sylvie	30.12	Poussan
KURDYBAN Taras	30.10	Poussan
LESCOUÉZEC Jerry Yves Marcel	25.11	Poussan
LORENTE Maria	19.11	Poussan
MONIOT Claude, Lucien	26.12	Sète
OLMES Roger Jean Lucien	05.12	Poussan
PERROUD René Marie Joseph	01.12	Poussan
SACELLINI Solange	17.12	Montpellier
SEMPÉRÉ François	15.12	Sète

État civil du 1e trimestre 2015

NAISSANCES

BOUDES ALONSO Juliette, Marion	23.01	Sète
BRIU DONADEÏ Estéban, Pierre, Louis	26.01	Montpellier
CROUZET Tiia, Eva, Betty	02.02	Sète
CUSSOL Julie, Rose	02.01	Sète
JACQUES Kélia, Martine, Corinne	19.01	Sète
MILAN Idaho, Max, Peter	07.01	Sète
RIERA DEMETER Pilar	12.02	Sète

DÉCÈS

ANDRÈS Yolande	22.01	Poussan
CHEVILLOT Jean-Noël	09.02	Poussan
DONNADIEU Jean-Pierre	13.02	Poussan
EXPOSITO Martine, Josette, Michelle	11.02	Montpellier
HASSID Gérard, Maurice, Léon	26.02	Montpellier
KAPPLER Jean-Claude, Antoine, Joseph	11.01	Poussan
MASSARD Marie, Thérèse, Claude	28.02	Montpellier
ROUANET Jacques, Paul, André, Marie	14.01	Poussan
SACELLINI Yves, Bruno	01.03	Poussan

Finances

Création d'un observatoire fiscal

Dans le cadre de la mutualisation de moyens au sein de la C.C.N.B.T, un observatoire fiscal est mis à la disposition des communes.

Les élus des communes participantes lui ont donné pour objectif de :
- Rechercher l'équité entre les contribuables face à l'impôt,
- Dynamiser les recettes fiscales sans augmenter les taux,
- Animer et préparer la Commission Communale des Impôts Directs (CCID),
- Simuler des politiques fiscales.

Pour cela, des missions lui sont confiées :
- Mission d'information des élus et des administrés,
- Mission d'analyse territoriale et comparative des composants de la fiscalité locale,
- Mission d'analyse et de mesure des impacts d'une politique fiscale.

Pour chaque commune, son fonctionnement sera assuré par un comité de pilotage composé du maire, des adjoints aux finances et à l'urbanisme, du directeur général des services et du responsable de l'observatoire.

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec les services fiscaux, le comité de pilotage et les représentants des Services Fiscaux formeront le comité de liaison qui préparera les travaux de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Le montant de la taxe d'habitation est calculé à partir de la valeur locative cadastrale de chaque logement. Pour déterminer cette valeur locative cadastrale les logements sont classés en 8 catégories selon leurs caractéristiques architecturales, la distribution des pièces et leurs éléments de confort. Les catégories 7 et 8 concernent des logements médiocres et très médiocres. En particulier, ils se caractérisent par une absence de locaux d'hygiène.

On dénombre actuellement à Poussan, 366 logements en catégorie 7 et 26 en catégorie 8. Ces appartements ont été ainsi classés lors de la révision générale des bases de 1970.

Pour certains, les travaux et les transformations entrepris ultérieurement n'ont pas été pris en compte dans le calcul de la valeur locative actuelle. Le rangement de ces logements dans une catégorie qui corresponde à leur état actuel sera la première mission conduite par l'observatoire fiscal.

TRIBUNE LIBRE D'EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi du 27 février 2002, il est créé au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal, une tribune libre dans le bulletin d'information municipal de Poussan, les propos tenus dans cette tribune sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Liste Ensemble pour un avenir maîtrisé

Et peu à peu, Poussan devient une petite ville... Certes, notre commune conserve, par bien des aspects, son esprit village : son marché convivial, ses commerces à la clientèle fidèle, ses lotos, ses manifestations sportives et festives, son carnaval qui rassemble tant de poussannais où se côtoient anciens et nouveaux habitants...

Néanmoins, on entend souvent nos anciens se plaindre : « on ne connaît plus personne ! Ce n'est plus notre Poussan ». C'est vrai, la commune s'est agrandie, s'est étirée, poussant même son groin jusqu'en Espagne et en Italie, à travers ses jumelages.

Pourtant, il suffit de se promener, à pied, dans les rues, pour être interpelé, salué par un parent, un ami, une connaissance...

Non, Poussan n'est pas une ville dortoir et chacun a son rôle à jouer dans la cité, nul n'est anonyme.

Il n'y a qu'à voir la richesse de notre milieu associatif ! Lors de la soirée des Trophées des sportifs, comme ils étaient nombreux tous ces athlètes qui se sont distingués dans leur discipline. Et que dire de tous ces bénévoles qui donnent de leur temps, tous ces obscurs qui permettent aux autres d'être dans la lumière.

Nous avons la chance de vivre dans un lieu privilégié : une cité aux trois châteaux, aux ruelles moyenâgeuses, entourée de garrigues, de douces collines au nom évocateur, les pieds baignés par l'étang de Thau et à deux pas de la Grande Bleue.

Et c'est à nous, citoyens responsables, de préserver notre cadre de vie à travers nos gestes quotidiens : sachons trier nos déchets, faisons l'effort de nous garer correctement, évitons de salir nos rues en sortant trop tôt nos poubelles ou en laissant divaguer nos animaux domestiques.

Notre ville a misé sur les énergies renouvelables : installation de panneaux photovoltaïques, participation à la création d'un parc éolien.

Malheureusement, Poussan n'échappe pas aux problèmes liés à l'insécurité. Le plan Vigipirate est en place et doit être respecté. Un système de vidéo protection est à l'étude et verra bientôt le jour.

A Poussan, depuis toujours, l'accent est mis sur la jeunesse. Dans les écoles, les projets d'animation se poursuivent, de nouveaux se mettent en place ainsi que de fréquentes rencontres inter écoles afin que les enfants se connaissent mieux.

Nos aînés ne sont pas oubliés pour autant : un programme « *Santé vous bien* » leur est proposé.

... et peu à peu, Poussan devient une petite ville...

Oui, mais solidaire, les poussannais sachant se rassembler dans les heures graves et devenir «*Charlie* ». C'est réconfortant ; gardons espoir dans l'avenir...

Liste Poussan autrement

Suite au départ à la retraite de Mme. Adgé, un nouveau Directeur Général des Services, a pris ses fonctions. La présence de Mr. Amouroux à tous les Conseils municipaux et commissions de travail, sa disponibilité auprès des élus de l'opposition, sont un signe visible de cette nouvelle dynamique qui devrait donner un souffle nouveau, à l'action des élus de la majorité et de son maire. La situation alarmante du personnel municipal (98% de cadres C et un tiers de contrats précaires) doit impérativement être "actualisée" et adaptée aux réels besoins de notre commune. Nous assurons le nouveau DGS de notre soutien pour rendre plus efficace notre action commune au service des Poussanais, dans le cadre statutaire et le respect des personnes. (www.poussan-autrement.com)

Liste Poussan bleu marine

Le printemps arrive et les jardinières du village sont désespèrement vides! il serait si simple d'y installer des plantes vivaces de mediterranée (lavande par exemple). En revanche les pancartes associatives fleurissent sur tous les poteaux, attendant l'installation de panneaux informatifs aux deux entrées du village comme ils existent ailleurs! Notre commune une meilleur image!!

Mars

THÉÂTRE « Ni une ni deux »
par la Scène Nationale de Sète
Samedi 21 mars à 21h - Salle P. Vilalte (MJC)
Tarifs : 16 € (normal) - 8 € (réduit).
Renseignements/réservations :
scène nationale : 04 67 74 66 97 et location@theatredesete.com

SOIRÉE POÉSIE EN MUSIQUE
Vendredi 27 mars à 20h30 - Salle P. Vilalte (MJC)
Renseignements/réservations : MJC 04 67 78 21 26

Avril

ATELIER OEUF DE PÂQUES
Pour les enfants.
Mercredi 1er avril - 14h30 / 16h30 - MJC
Renseignements/réservations : MJC 04 67 78 21 26

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES
dimanche 5 avril - 11h - place de la mairie (en cas de pluie report au lundi)
Les enfants partent à la chasse aux œufs en papier. Dès qu'ils en ont trouvé 5, ils les ramènent et les échangent contre des œufs en chocolat et cela jusqu'à épuisement du stock.
3 Parcours seront proposés : un pour les tout petits, un pour les maternelles et un pour les primaires. Il y aura aussi une tombola pour gagner des gros sujets en chocolat.

SOIRÉE JEUNES TALENTS
Vendredi 10 avril à 20h30 - Salle P. Vilalte (MJC)
Renseignements/réservations : MJC 04 67 78 21 26

THÉÂTRE « Retour à Madison »
par la compagnie Chrysotome
Samedi 21 avril à 21h - Salle P. Vilalte (MJC)
Tarifs : 7 € (normal) - 5 € (adhérents) - 3 € (enfants).
Renseignements compagnie du Strapontin : 04 67 18 16 24.

ÉCO-BALADES
par la CCNBT
Samedi 23 avril à 14h30 - RDV parking du complexe sportif à côté du collège Via Domitia
Découverte de la circulade, la Via Domitia, la flore, les vignobles et dégustation de produits régionaux en fin de balade.
Renseignements : Office de Tourisme Communautaire Nord du Bassin de Thau
Quai Guitard - 34140 MEZE
Tel : 04 67 43 93 08 - Site : www.tourisme-nordbassindethau.fr

BRADERIE ESPOIR POUR UN ENFANT
Vendredi 24 et samedi 25 avril - Foyer des campagnes - 9h / 17h

Mai

EXPOSITION ANNE DE CHABANEIX
du 15 au 31 mai 2015 - foyer des campagnes
du mardi au dimanche - 17h / 20h
Entrée libre

CONFÉRENCE SUR LES BIENFAITS DES PLANTES
Mardi 12 mai à 18h - Salle P. Vilalte (MJC)
Renseignements/réservations : MJC 04 67 78 21 26

ATELIER FÊTE DES MÈRES
Pour les enfants.
Mercredi 27 mai - 14h30 / 16h30 - MJC
Renseignements/réservations : MJC 04 67 78 21 26

CONCERT « Duo de guitares »
Daniel Zarb et Pierre Canard
Samedi 30 mai à 21h - Salle P. Vilalte (MJC)
Tarifs : 7 € (normal) - 5 € (adhérents) - 3 € (enfants).
Renseignements compagnie du Strapontin : 04 67 18 16 24.

Juin

EXPOSITION CAROLINE BLONDEEL
du 5 au 21 juin 2015 - foyer des campagnes
du mardi au dimanche - 17h / 20h
Entrée libre

FÊTE DE LA DANSE
Orientale, country, break-dance, zumba, step...
Vendredi 5 juin à 20h30 - Salle P. Vilalte (MJC)
Renseignements/réservations : MJC 04 67 78 21 26

KERMESSE DE LA PAROISSE
Dimanche 14 juin - Jardin de la grotte - 9h30

ATELIER FÊTE DES PÈRES
Pour les enfants.
Mercredi 17 juin - 14h30 / 16h30 - MJC
Renseignements/réservations : MJC 04 67 78 21 26

CONCERT DES ÉLÈVES DE MUSIQUE
Jeudi 18 juin à 20h30 - Salle P. Vilalte (MJC)
Renseignements/réservations : MJC 04 67 78 21 26

FÊTE DE LA MUSIQUE
Dimanche 21 juin - 19h - centre ville

FEU DE LA SAINT-JEAN
Mercredi 24 juin - 19 h - Jardin public
Brasucade